

LES FORMATIONS

DU logement D'insertion

2025

fapil

Fédération
des Associations
et des Acteurs
pour la Promotion
et l'Insertion par
le Logement

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de
la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Edito

Alors que la crise du logement s'aggrave et que des millions de personnes souffrent de mal-logement, l'engagement des associations, notamment celles adhérentes de la Fapil, est indispensable. Plus qu'un toit, elles offrent à des milliers de personnes vulnérables un espace pour reconstruire leur vie, retrouver leur dignité et stabiliser leurs parcours de vie chaotique.

La fédération Fapil propose chaque année de nombreuses formations conçues pour vous, afin de répondre à vos besoins, d'enrichir vos compétences et de renforcer votre impact. Nous savons que la mission qui vous anime exige des outils précis, des savoirs actualisés et une capacité à innover face aux défis du quotidien.

Dans un souci d'adaptation permanente, les thématiques abordées en 2025 reflètent les réalités que vous vivez sur le terrain - l'accompagnement des publics en grande précarité, la gestion locative adaptée, l'accès aux droits, mais aussi la prise en compte des enjeux environnementaux, avec quelques nouveautés : des formations b.a.-ba comme sur la gestion locative adaptée, une formation sur les syndrômes de Diogène et de Noé ou encore sur la prévention et la gestion des situations conflictuelles.

Ces formations ne sont pas de simples modules techniques : elles constituent des espaces de réflexion et de co-construction pour repenser ensemble les pratiques, partager des expériences et renforcer un réseau toujours plus solide. Ce catalogue est une ressource mise à votre service.

Bonne lecture et bonne formation à toutes et tous !

Thierry Debrand,
Président de la Fapil





Qui sommes-nous ?

La Fapil fédère 140 associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif travaillant en faveur de l'accès et du maintien dans le logement de personnes en situation de précarité.

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- Accompagner les personnes
- Produire des logements de qualité et abordables
- Assurer une gestion locative adaptée

Notre fédération apporte un soutien opérationnel à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

La Fapil s'appuie également sur ses unions régionales en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Fapil reçoit le soutien :

- du Ministère chargé du logement
- de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)
- de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

En savoir plus >> www.fapil.fr/la-fapil/qui-sommes-nous



Le centre de formations Fapil

Centre de formation agréé, la Fapil forme les adhérents et les réseaux partenaires aux métiers du logement d'insertion. Toutes nos formations sont destinées à former des associations et acteurs à but non lucratif dont l'objectif est l'insertion des personnes, la lutte contre la pauvreté et le respect du droit au logement.

Le catalogue de formation est articulé autour de trois grands axes :

- L'accès au droit et l'accompagnement des personnes
- Mettre en œuvre une gestion locative adaptée
- Produire des logements en Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Notre Centre de formation propose également en 2025 une série de formations «b.a.-ba» transverses à plusieurs métiers. Ce catalogue de formation permet également aux Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS®) de respecter les obligations de formation continue introduites par le décret du 18 février 2016. Un parcours « mandataire » est ainsi signalé au sein de la thématique « Gestion locative adaptée ».

Nos formations INTER ET INTER – STRUCTURES & INTRA

Nos formations couvrent l'ensemble du territoire, y compris les régions d'outre-mer, et sont disponibles via plusieurs formats :

- des formations dont le calendrier est présenté dans le catalogue qui permettent de croiser les regards entre professionnels de différentes structures ;
- des formations à organiser entre plusieurs structures sur un territoire en fonction de vos besoins et disponibilités
- des formations en intra, dites sur mesure, sur sollicitation de notre centre de formation qui s'inscrivent dans une démarche de formation-action et d'accompagnement des équipes

La certification QUALIOPI

Cette certification a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations des organismes de formation et d'en uniformiser les conditions d'appréciation.



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La Fapil est certifiée depuis juillet 2021, et propose des formations qui :

- entrent dans le champ d'application des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances au sens de l'article L.6313-1 du code du travail.
- permettent de mobiliser des financements publics et/ou mutualisés.

DISTANCIEL

La Fapil a développé les formations à distance pour faciliter l'accès aux formations sur tout le territoire

PRESENTIEL

Les formations sont aussi de précieux moments d'échanges de pratiques appréciés par les stagiaires

BLENDED

Le catalogue repose sur la complémentarité et le mélange des modalités en présentiel et distanciel

57
sessions de
formation
réalisées

529
stagiaires
formés

93
structures
différentes
formées

28
formateurs
différents

**97% de satisfaction
générale**

92% de satisfaction quant aux réponses aux attentes des stagiaires

96% des stagiaires estiment avoir atteint leurs objectifs pédagogiques

94% de satisfaction quant à l'utilité professionnelle

95% de satisfaction quant à la qualité des interventions

91% de satisfaction quant à la qualité de l'organisation des formations

78% des organismes MOI estiment mettre en pratique les compétences acquises

Données issues des questionnaires de satisfaction des formations 2024

Les nouveautés 2025

Chaque année, nous nous adaptons aux évolutions de nos métiers en faisant appel à des formateurs de divers secteurs professionnels, qui apportent des connaissances techniques, juridiques et pratiques.

Cette année, la Fapil met un accent particulier sur des sessions à la fois de découverte pour les curieux et d'approfondissement des connaissances pour les plus expérimentés.

Nous proposons également en 2025 une série de formations «b.a.-ba» transverses à plusieurs métiers :

- Les politiques publiques de l'habitat et du logement
- Introduction à la Gestion locative adaptée
- Les outils de mobilisation du parc existant : intermédiation locative et Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Vos contacts

• Gestion administrative et comptable :
Lydia LE MOAL, 01 48 05 05 75

• Coordination pédagogique :
Farida AZZOUZ, 01 71 39 80 06

Pour toute question, contactez-nous par e-mail à formations@fapil.fr

Le calendrier

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

La gestion des sinistres d'assurance habitation

- p13 - Lundi 20 janvier [visio]
- Mardi 14 octobre [Lyon]

Initiation aux pathologies du logement

- p14 - Jeudi 27 et vendredi 28 janvier [visio]
- Lundi 29 et mardi 30 septembre [visio]

La prévention des expulsions locatives

- p15 - Jeudi 6 et Vendredi 7 février [Paris]

Le bail d'habitation : réglementation et actualités

- p16 - Jeudi 13 et vendredi 14 mars [Paris]
- Jeudi 13 et vendredi 14 novembre [Paris]

La déclaration des revenus fonciers en intermédiation locative

- p17 - Mardi 18 et mercredi 19 mars [Paris]

La gestion des réparations locatives et de l'entretien du logement

- p18 - Lundi 24 et mardi 25 mars [visio]
- Lundi 6 et mardi 7 octobre [Paris]

Les états des lieux

- p19 - Lundi 7 et mardi 8 avril [visio]
- Lundi 3 et mardi 4 novembre [visio]

La gestion des charges récupérables

- p20 - Lundi 14 et jeudi 17 avril [visio]
- Vendredi 3 et vendredi 10 octobre [visio]

Les diagnostics obligatoires de l'immobilier

- p21 - Lundi 12 mai à 9h30 [visio]
- Lundi 12 mai à 14h [visio]

L'intermédiation locative en location / sous-location : droits et obligations des parties

- p22 - Lundi 19 et mardi 20 mai [Lyon]
- Lundi 25 et mardi 26 septembre [Paris]

Les propriétaires bailleurs et la rénovation énergétique (initiation)

- p23 - Jeudi 22 et vendredi 23 mai [Paris]

Parcours mandataire dédié aux AIVS®

Les risques de discrimination dans le logement

- p25 - Vendredi 17 janvier [visio]
- Vendredi 24 octobre [visio]

Obligations, responsabilités et déontologie des professionnels de l'immobilier (loi Hoguet)

- p26 - Mardi 21 et jeudi 23 janvier [visio]
- Mercredi 21 et vendredi 23 mai [visio]
- Mercredi 17 et vendredi 19 septembre [visio]
- Mercredi 3 et vendredi 5 décembre [visio]

Le mandat de gestion Fapil pas-à-pas

- p27 - Mardi 11 février [visio]
- Mardi 17 juin [visio]
- Mardi 7 octobre [visio]

La comptabilité-gérance

- p28 - Mardi 18 novembre [Paris]

PRODUIRE DES LOGEMENTS EN MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

Environnement et fondamentaux de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion

- p30 - Jeudi 16 janvier [Paris]

La fiscalité des opérations de Maîtrise d'ouvrage d'insertion et la livraison à soi-même

- p31 - Mardi 28 janvier [Paris]

La passation de marchés des organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion

- p32 - Mardi 4 février [visio]
& jeudi 3 et vendredi 4 avril [Paris]

Montage d'opération de Maîtrise d'ouvrage d'insertion : produire des logements d'insertion familiaux

- p33 - Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 mars [Paris]

La rénovation énergétique en Maîtrise d'ouvrage d'insertion

- p34 - Mardi 23 septembre [visio]
& Mercredi 8 et jeudi 9 octobre [Paris]

Le modèle économique et financier des organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion

- p35 - Mercredi 4 et jeudi 5 juin [Paris]

L'ACCÈS AUX DROITS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Découverte - sensibilisation à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales et cadres)

p37 - Lundi 13 janvier [visio]

Initiation à l'approche Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs - formation-action (équipes cadres)

p38 - Jeudi 18 et vendredi 19 septembre & jeudi 6 et vendredi 7 novembre [Paris]

Le couple et les rapports locatifs : focus sur les séparations et les violences conjugales

p40 - Mercredi 5 février [visio]
- Jeudi 6 novembre [visio]

L'intervention sociale à domicile

p41 - Lundi 10 et mardi 11 mars [Paris]

Formation DALO

p42 - Jeudi 13 et vendredi 14 mars [visio]

Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire : introduction à la méthode Éconovie®

p43 - Jeudi 20 et vendredi 21 mars [Paris] & jeudi 12 juin 2025 [visio]

Comprendre les modes d'habiter en situation d'interculturalité

p44 - Jeudi 4 décembre & vendredi 5 décembre [Marseille]

Les aspects techniques du logement : initiation pour les intervenants sociaux

p45 - Nouvelle date à venir pour le 2nd semestre [Paris]

Les conditions d'accès au logement des personnes étrangères

p46 - Mardi 1 et jeudi 3 avril & mardi 27 mai [visio]

Initiation à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales)

p47 - Jeudi 15 et vendredi 16 mai & lundi 23 et mardi 24 juin [Paris]

Les syndromes de Diogène et de Noé «Savoir repérer, intervenir et accompagner»

p48 - Jeudi 26 et vendredi 27 mai [visio]
- Lundi 3 et mardi 4 novembre [Lyon]

La santé mentale et le logement

p49 - Lundi 2 et mardi 3 juin [Paris]

L'accès aux droits sociaux des personnes étrangères

p50 - Jeudi 18 et Vendredi 19 septembre [Paris]

Prévenir et gérer les situations conflictuelles

p51 - Jeudi 2 et vendredi 3 octobre [Paris]

L'accès au parc HLM : le cadre juridique

p52 - Jeudi 16 octobre [visio]

Mieux comprendre les conduites addictives pour promouvoir la santé de tous et mieux accompagner les personnes concernées

p53 - Jeudi 16 et vendredi 17 octobre [Paris] & Jeudi 13 novembre [visio]

Concevoir des outils d'accompagnement et / ou de communication dédiés au travail social

p55 - Lundi 1 et mardi 2 décembre [Paris]

Perfectionnement à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales)

p56 - Jeudi 11 et vendredi 12 décembre [Paris]

LES ESSENTIELS

Introduction à la Gestion locative adaptée

p59 - Mardi 11 mars [visio]
- Lundi 13 octobre [visio]

Les politiques publiques de l'habitat et du logement

p60 - Mardi 25 novembre [visio]

Les outils de mobilisation du parc existant : intermédiation locative et Maîtrise d'ouvrage d'insertion

p61 - Jeudi 4 décembre [visio]

L'inscription aux formations

1. Je me rends sur : <https://www.fapil.fr/nos-formations>
2. Je consulte ce catalogue complet ou le programme de chaque formation
3. Je m'inscris (ou j'inscris mes collaborateurs) en ligne via le formulaire d'inscription

En règle générale, la Fapil accueille une dizaine de participants par session. Cela peut varier selon la thématique et les modalités d'animation de la formation.

Les tarifs des formations

Vous trouverez les tarifs de chaque formation sur les pages dédiées.

Les situations de handicap

Un-e de vos collaborateurs-trices est en situation de handicap ? Vous même êtes en situation de handicap ? Contactez la Fapil afin d'adapter la formation à vos éventuels besoins au 01 48 05 05 75

Notre philosophie de formation

Accompagner les projets de service

La formation est un levier stratégique essentiel pour orienter et soutenir les axes de développement de votre structure. Nous pouvons vous accompagner dans la conception et la mise en œuvre de formations personnalisées, en adéquation avec vos enjeux internes. Exemple : Atelier d'analyse de la pratique dans la continuité de la formation sur le développement du pouvoir d'agir. Cet atelier a pour objectif de doter vos collaborateurs des outils nécessaires pour accroître leur autonomie et leur efficacité dans l'exercice de leurs fonctions.

Elaborer votre plan de développement des compétences

Vous identifiez des besoins en matière de montée en compétence au sein de votre équipe dans le cadre d'évolutions de carrière ou du projet de votre structure ? Contactez-nous pour construire ensemble votre plan de formation !
>> formations@fapil.fr

Qualification professionnelle

Vous avez l'opportunité de valoriser l'ensemble des compétences acquises au cours de vos expériences professionnelles, y compris celles développées lors des formations courtes dispensées par la Fapil. La validation des acquis de l'expérience (VAE) constitue l'une des voies d'accès à la certification professionnelle, en complément de la formation professionnelle continue. Cette démarche vous permet de transformer votre expérience en un diplôme, un titre ou une certification reconnue, facilitant ainsi votre évolution professionnelle.



Comment je construis mon parcours ?

« Je suis un professionnel dans une AIVS® et je souhaite renouveler ma carte professionnelle »

>> Anticipez en construisant un parcours pour justifier de vos 42h de formation réparties sur trois ans. Idéalement, vous pouvez opter sur une formule à 14h par an



« Je suis travailleur.se social.e et je souhaite consolider mes compétences »

>> L'accompagnement social et l'intervention sociale à domicile nécessitent des besoins spécifiques : voici un parcours de formations dédiées



« Je viens d'intégrer une association en tant que Gestionnaire locatif »

>> Ce parcours peut vous aider à construire votre plan de développement de compétences juridiques et réglementaires



« Mon association se lance dans la production de logements en tant qu'organisme de Maîtrise d'ouvrage d'insertion »

>> Pour mieux appréhender les enjeux, voici un parcours de formations qui revient sur les fondamentaux nécessaires



Les formations

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

page 12



PRODUIRE DES LOGEMENTS EN MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

page 29



L'ACCÈS AUX DROITS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

page 36



LES ESSENTIELS

page 58



Les formations

*METTRE EN
ŒUVRE UNE
GESTION LOCATIVE
ADAPTÉE*

La gestion des sinistres d'assurance habitation



Lundi 20 janvier

de 9h30 à 17h

A distance

Mardi 14 octobre

de 9h30 à 17h

Lyon

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les obligations d'assurance des différentes parties en intermédiation locative (propriétaire, locataire, association gestionnaire et le cas échéant, sous-locataire)
- Comprendre le fonctionnement des conventions en cas de sinistre et le rôle des assurances de chaque partie

Programme

- **Les obligations d'assurance de chaque partie**
 - › l'assurance du locataire et le cas échéant, du sous locataire
 - › l'assurance de la copropriété
 - › l'assurance PNO du bailleur
- **La convention IRSI**
- **Les sinistres pris en charge par l'assurance habitation**
- **La gestion du sinistre**
 - › la déclaration du sinistre (dégât des eaux et autres)
 - › les liens avec le syndic
 - › la gestion du sinistre dans la période de congé du locataire ou du sous-locataire
- **La phase d'expertise**
- **La gestion des travaux après sinistre et l'indemnité différentielle**
- **Ateliers de mise en pratique autour de différents sinistres**

Durée	1 jour de formation (7h)
Tarifs	210€ adhérents
Public concerné	Directeurs, gestionnaires locatifs, responsables techniques. Formation réservée aux adhérents de la Fapil
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Directeur d'un cabinet de courtage spécialisé en assurances immobilières, référent « assurance » pour la Fapil

Approche pédagogique

Apports juridiques et théoriques / Mises en situation / Échanges de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des mises en situations et des quizz
Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Initiation aux pathologies du logement



A distance

Lundi 27 et mardi 28 janvier

de 9h à 16h30

A distance

Lundi 29 et mardi 30 septembre

de 9h à 16h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le vocabulaire technique des espaces et des équipements du logement
- Comprendre le fonctionnement de ces équipements
- Connaître les désordres les plus courants des immeubles et équipements en vue de :
 - › améliorer le repérage des désordres lors de la captation et de la visite de logements
 - › faciliter le diagnostic avec les locataires en cas de sollicitation
 - › mieux comprendre les devis des entreprises

Programme

Pour chacun des thèmes seront étudiés :

- › le vocabulaire technique des équipements
- › les dispositifs de sécurité
- › les matériaux
- › le fonctionnement
- › la méthodologie d'observation
- › les principaux désordres ou pannes et les conseils de réparation

• Les parties communes extérieures

• Les parties communes intérieures

- › leurs réseaux : eau, ventilation, électricité et câblage
- › leurs équipements : portes, fenêtres, éclairage, équipements de sécurité
- › les équipements collectifs : ascenseur, chaufferie, production d'ECS, VMC

• Les équipements du logement

- › les pièces du logement, les équipements et les revêtements
- › installation et appareillages électriques
- › modes de chauffage et de production d'eau chaude
- › équipements sanitaires
- › canalisations et évacuations
- › serrurerie, quincaillerie, menuiserie, systèmes d'occultation
- › éléments de ventilation, détecteur de fumée
- › murs, plafonds, sols matériaux, revêtements,
- › éléments des balcons, terrasses, loggias, caves

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (12h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels souhaitant s'initier à la gestion technique du logement : gestionnaires locatifs, chargés de captation, personnels administratifs, gestionnaires techniques débutants
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Spécialiste en gestion locative et technique

Approche pédagogique

Apports théoriques et mises en situation
Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation
Quizz et mises en situation
Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

La prévention des expulsions locatives



Présentiel

Jeudi 6 février de 9h45 à 17h30
et Vendredi 7 février de 9h30 à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la procédure judiciaire issue de la loi de 1989 et de la procédure civile
- Connaître les principaux outils de prévention institutionnels
- Connaître l'articulation avec la procédure de surendettement



Programme

- Les régimes juridiques du logement et ses évolutions
- Les points particuliers de la loi du 6 juillet 1989 :
 - › focus sur le logement et les violences intra familiales
- Les causes de résiliation du bail :
 - › les congés
 - › les clauses résolutoires
 - › les particularités du logement conventionné
- L'impayé de loyer et le rôle de la CAF
- Les outils de prévention de l'expulsion (CCAPEX, FSL, DALO...)
- Le point de départ de la procédure contentieuse : le commandement de payer / la mise en demeure
- La procédure contentieuse :
 - › la réforme des tribunaux
 - › le jugement et l'appel
 - › le commandement de quitter les lieux
 - › la trêve hivernale
 - › la saisine du juge de l'exécution
 - › la force publique
- Le lien entre procédure de surendettement et procédure liée aux impayés de loyer

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	380€ adhérents 550€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels en lien avec des locataires menacés d'expulsion : directions, gestionnaires locatifs, intervenants sociaux, juristes
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formatrice depuis 2013 en droit de l'action sociale et avocate spécialisée en droits liés à l'habitat. Doctorat en droit privé (spécialité : le droit au logement)

Approche pédagogique

Apports théorique et juridique // Échanges de pratiques et exercices // Documentation support

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par des travaux dirigés et des quizz // Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Le bail d'habitation : réglementation et actualités



Jeudi 13 & vendredi 14 mars

de 9h30 à 17h30

Paris

Jeudi 13 & vendredi 14 novembre

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Identifier le régime juridique applicable aux contrats de location
- Repérer les clauses obligatoires et interdites
- Savoir expliquer les clauses à un locataire
- Connaître les actualités législatives et réglementaires ayant un effet sur les baux d'habitation
- Identifier les spécificités de la location de logements conventionnés (issus de la maîtrise d'ouvrage d'insertion, logements conventionnés Anah notamment)

Programme

Attention, la formation ne concerne que les contrats « vides » soumis à la loi du 6 juillet 1989.

La location / sous-location ne sera pas abordée.

La procédure contentieuse n'est pas intégrée à cette formation
Présentation des spécificités du conventionnement tout au long du déroulé

• La réglementation applicable aux baux d'habitation

- › les situations locatives soumises à la loi du 6 juillet 1989
- › son application totale ou partielle

• La prise à bail :

- › les pièces justificatives acceptées et interdites
- › le « permis de louer »
- › les garants personnes physiques et institutionnels

• Le contenu du contrat de location :

- › les clauses obligatoires et interdites
- › les annexes

- › les clauses résolutoires
- › les signataires et la colocation ou cotitularité
- › l'entrée dans les lieux et la durée du bail

• Les modalités d'occupation :

- › les travaux du bailleur et du locataire
- › l'assurance
- › l'exercice d'une activité dans le logement
- › la sous-location
- › l'ajout ou la suppression d'un co-titulaire

• Les aspects financiers :

- › le dépôt de garantie
- › le loyer
- › les charges récupérables
- › les réparations locatives
- › la procédure de renouvellement de bail

• La fin du bail :

- › les congés
- › l'abandon du domicile
- › le décès du locataire

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels intervenant dans le cadre des rapports locatifs-gestionnaires locatifs et juristes notamment
Pré-requis	Expérience ou formation initiale en gestion locative
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Consultant, formateur en gestion immobilière

Approche pédagogique

Alternance d'apports théoriques et de présentation de situations pratiques // Exercices de validation des fondamentaux

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation QCM et cas pratiques // Auto évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

La déclaration des revenus fonciers en intermédiation locative



Mardi 18 mars de 9h30 à 17h30
et mercredi 19 mars de 9h à 12h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Accompagner efficacement les « propriétaires solidaires » dans le cadre de l'aide à la souscription des déclarations des revenus fonciers
- Répondre en toute sécurité aux questions
- Comprendre les mécanismes de déclaration propres aux dispositifs fiscaux associés au conventionnement Anah

Programme

Attention : la formation ne traite pas des dispositifs d'investissement locatif type Pinel, ni du meublé

• Introduction :

- › la place des revenus fonciers dans le revenu net global imposable
- › le régime du microfoncier et le régime de déclaration au réel
- › la présentation des déclarations de revenus fonciers 2044 (personnes physiques) et 2072 (SCI)

• Les recettes imposables (des lignes 211 à 215 de la 2044 / des lignes 1 à 5 de la 2072) :

- › les recettes locatives
- › les autres recettes (subventions et autres recettes)

• Les dépenses déductibles (des lignes 221 à 250 de la 2044 / des lignes 6 à 22 de la 2072) :

- › les charges de gestion

- › les charges d'assurance
- › les charges de travaux / l'actualité attachée aux travaux de rénovation énergétique
- › les charges d'impôts
- › les déductions spécifiques (la déduction Louer Abordable / bref rappel du mécanisme)
- › les autres charges
- › les charges financières

• Le traitement du résultat :

- › le résultat bénéficiaire
- › le résultat déficitaire / traitement du doublement de l'imputation du déficit

• Un focus sur le mécanisme Loc'Avantages :

- › les conditions d'application de la réduction d'impôt
- › le calcul de la réduction d'impôt et son imputation

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	1,5 jour de formation (10,5h)
Tarifs	400€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Comptables, chargés de développement, directeurs, gestionnaires et toute personne intéressée par les revenus fonciers
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Avocate fiscaliste et ancienne inspectrice des Impôts, experte en comptabilité et gestion

Approche pédagogique

Un exposé avec un « fil rouge » sur la souscription des déclarations 2044 et 2072 (documents CERFA) d'un propriétaire solidaire, détaillé ligne par ligne dans quatre hypothèses distinctes : copropriété, monopropriété, personne physique et SCI à l'IR.
Le tout corrigé et confirmé au fur et à mesure, avec un tableau synoptique pour faire le lien entre les exposés réglementaires et les temps d'échanges.

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par des quizz et des exercices // Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

La gestion des réparations locatives et de l'entretien du logement



A distance

Lundi 24 mars de 9h45 à 17h30
et mardi 25 mars de 9h à 17h

A distance

Lundi 6 octobre de 9h45 à 17h30
et mardi 7 octobre de 9h à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique des réparations locatives
- Analyser les différents postes de réparations locatives
- Définir les responsabilités de chaque partie
- Savoir communiquer avec le propriétaire et avec le locataire ou le sous-locataire



Programme

- **Les réparations locatives : la réglementation**
 - › les obligations des parties et les cas d'exclusion de la responsabilité du locataire
 - › les notions de vétusté, de menues réparations, d'entretien courant
 - › analyse de la jurisprudence
- **Le décret du 26 août 1987 relatif aux réparations locatives :**
 - › les équipements du logement : présentation et sensibilisation au vocabulaire technique
 - › analyse pas-à-pas des rubriques composant le décret
- **La mise en œuvre des réparations locatives :**
 - › l'information des parties et les conseils d'entretien
 - › le chiffrage des réparations lors de l'état des lieux de sortie
- **Analyse des travaux spécifiques :**
 - › les défauts de ventilation
 - › la sécurité et l'hygiène
 - › la propreté
 - › la vétusté, l'usure normale et la dégradation
 - › les aménagements et les transformations
- **Exercices pratiques :**
 - › exemples de pannes et désordres et décisions sur les responsabilités
 - › exercices autour des méthodes de communication

Durée	2 jours de formation (11h)
Tarifs	330€ adhérents 490€ non-adhérents
Public concerné	En priorité, gestionnaires locatifs et/ou techniques
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Spécialiste en gestion locative et technique

Approche pédagogique

Alternance d'apports juridiques, méthodologiques et de cas pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation
Quizz et mises en situation
Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Les états des lieux



A distance

Lundi 7 avril et mardi 8 avril

de 9h30 à 16h30

A distance

Lundi 3 et mardi 4 novembre

de 9h30 à 16h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le cadre juridique des états des lieux
- Acquérir une méthodologie de réalisation et de rédaction du constat d'état des lieux
- Maîtriser les techniques de chiffrage de l'état des lieux de sortie
- Connaître la procédure de réalisation



Programme

- **Le cadre juridique des états des lieux**
- **Les responsabilités réciproques :**
 - › analyse des dispositions légales
 - › les principales obligations des parties prenantes en matière d'entretien du logement
- **La rédaction du constat d'état des lieux :**
 - › jeu autour du vocabulaire technique du logement
 - › la qualification des différents éléments composant le logement
 - › le formulaire d'état des lieux
- **La méthodologie de réalisation de l'état des lieux :**
 - › la préparation de l'état des lieux
 - › le rapport avec le locataire / l'occupant durant les différentes étapes
 - › la procédure et le déroulement de l'état des lieux
- **Le pré-état des lieux :**
 - › les enjeux du pré-état des lieux
 - › le déroulement et la méthodologie
 - › les informations et conseils à délivrer
- **L'état des lieux de sortie et le chiffrage :**
 - › les principes du chiffrage, les outils existants, les documents nécessaires
 - › la prise en compte de la vétusté
 - › les modalités d'imputation

Durée	2 jours de formation (12h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Gestionnaires locatifs et techniques d'associations d'intermédiation locative. Personnes en charge des états des lieux
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Spécialiste en gestion locative et technique

Approche pédagogique

Apports juridiques et méthodologiques // Cas pratiques et mise en situation // Échanges de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des mises en situations
Quizz de fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

La gestion des charges récupérables



A distance

Lundi 14 avril de 9h à 12h30
et jeudi 17 avril de 9h30 à 17h30

A distance

Vendredi 3 octobre de 9h à 12h30
et vendredi 10 octobre de 9h30 à 17h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Connaître les cadres juridiques des charges récupérables en location directe et en sous-location
- Distinguer les charges récupérables et non-récupérables
- Savoir estimer leur montant
- Connaître les principes de répartition des charges
- Maîtriser la procédure de récupération des charges
- Expliquer la répartition des charges en copropriété
- Choisir les clefs de répartition en monopropriété



Programme

- **La définition des charges récupérables :**
 - › les textes et les principes qui encadrent les charges récupérables
 - › le principe des charges réelles
 - › les charges récupérables
 - › les situations permettant la mise en place d'un forfait
 - › leur application en location directe et en sous-location
- **Les charges récupérables et non-récupérables :**
 - › les natures de dépenses récupérables : décriptage du décret
 - › les principaux points litigieux
- **Répartir et appeler les charges :**
 - › les obligations et les grands principes de répartition des charges
- **La procédure de récupération des charges :**
 - › les obligations du bailleur et les délais à respecter
 - › les points de vigilances en copropriété
 - › la sortie du locataire
- **Études de décomptes**

Durée	1,5 jour de formation (10,5h)
Tarifs	310€ adhérents
Public concerné	Professionnels intervenant dans le cadre des rapports locatifs-gestionnaires locatifs et juristes notamment. Formation réservée aux adhérents de la Fapil
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Pour le présentiel aucun. Disposer d'un ordinateur, connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Consultant formateur en gestion immobilière

Approche pédagogique

Alternance d'apports théoriques et d'étude de dépenses

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long et en fin de formation via des exercices de qualification des dépenses et un jeu de questions-réponses // Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Les diagnostics obligatoires de l'immobilier



Lundi 12 mai

de 9h30 à 12h30

A distance

Lundi 12 mai

de 14h à 17h

A distance

Objectifs pédagogiques

- Donner une vision claire de la réglementation liés aux diagnostics immobiliers, notamment le DDT, et particulièrement en location et en sous-location
- Comprendre l'utilité de chacun de ces diagnostics
- Acquérir des points de vigilance quant à la réalisation de ces diagnostics et leur lecture



Programme

Attention : la formation s'attachera aux logements en location directe ou en sous-location : les spécificités relatives aux logements-foyers ne seront pas abordées

- **Les enjeux environnementaux, sanitaires et de sécurité**
- **La réglementation**
- **Les obligations relatifs à :**
 - › l'amiante
 - › le plomb
 - › la Diagnostic de Performance Energétique

• Focus sur la réforme du DPE :

- › l'électricité
- › le gaz
- › les termites, mэрule, état parasite
- › l'Etat des Risques et Pollutions (ERP)
- › la surface loi Carrez

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	0,5 jour de formation (3h)
Tarifs	110€ adhérents 150€ non-adhérents
Public concerné	Chargés de captation gestion locative et/ou technique, tout professionnel intervenant dans le cadre de rapports locatifs
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Spécialiste en gestion locative et technique

Approche pédagogique

Apports juridiques et méthodologiques // Cas pratiques et mise en situation // Échanges de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des mises en situations // Quizz de fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

L'intermédiation locative en location / sous-location : droits et obligations des parties (cadre juridique)



Lundi 19 mai de 9h45 à 17h30
et Mardi 20 mai de 9h30 à 17h

Lyon

Lundi 25 septembre de 9h45 à 17h30
et mardi 26 septembre de 9h30 à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les contours de l'intermédiation locative en location / sous-location et les textes applicables
- Étudier précisément les règles encadrant les différents contrats et les droits et obligations des parties
- Savoir adapter les documents de travail après échanges sur les pratiques



Programme

- Hébergement, résidence sociale, intermédiation locative : les différents cadres juridiques
- La sous-location du parc privé en intermédiation locative : les obligations des différentes parties :
 - › le contrat principal entre propriétaire et locataire
 - › le régime juridique des contrats de sous-location des logements conventionnés
 - › la sous-location des logements non conventionnés
 - › le cas de la colocation en sous-location
- Les spécificités de la sous-location du parc HLM
- Le bail glissant
- Étude de contrats

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Responsables, gestionnaires locatifs ou juristes de structures agréées au titre de l'intermédiation locative
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formatrice depuis 2013 en droit de l'action sociale et avocate spécialisée en droits liés à l'habitat. Doctorat en droit privé (spécialité : le droit au logement)

Approche pédagogique

Apports théorique et juridique // Échanges de pratiques et exercices // Documentation support

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par des travaux dirigés et des quizz // Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Les propriétaires bailleurs et la rénovation énergétique (initiation)



Présentiel

Jeudi 22 et vendredi 23 mai

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les bases de l'écosystème de l'énergie :
 - les obligations des propriétaires bailleurs
 - identifier les principaux financements et les catégories d'acteurs en présence
- Savoir repérer les principaux désordres dans un logement et pouvoir apporter un premier niveau de réponse
- Acquérir des premières bases méthodiques et connaître les points de vigilance pour orienter au mieux les propriétaires bailleurs



Programme

- **Introduction : le parc bâti en France et ses enjeux énergétiques**
- **Les aspects réglementaires :**
 - › les évolutions réglementaires et leurs impacts sur les obligations des propriétaires bailleurs
 - Focus sur la décence du logement et ses aspects énergétiques
 - › les spécificités réglementaires du secteur du logement d'insertion
- **Introduction à la rénovation énergétique :**
 - › les principaux outils pour un premier état des lieux « thermique » du logement
 - › les principaux travaux et points d'attention associés
- **Démarche pour la rénovation énergétique :**
 - › les principales aides pour les propriétaires bailleurs
 - › les acteurs ressources
 - › les outils d'aide à la décision (DPE, audit, devis)
 - › les points de vigilance sur la réception des travaux
- **Quels points de vigilance pour les logements situés en copropriété ? :**
 - › rappel du fonctionnement d'une copropriété
 - › les travaux de rénovation en copropriété
 - › les aides spécifiques aux copropriétés
 - › illustrations de démarches engagées en copropriété

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents
Public concerné	Équipes d'associations d'intermédiation locative non-pourvues de compétences techniques : responsables de structure, gestionnaires locatifs, chargés de mobilisation... Formation réservée aux adhérents de la Fapil
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Spécialiste des projets de lutte contre la précarité énergétique

Approche pédagogique

Alternance de présentations, de temps d'échanges et d'exercices // Illustration par des cas pratiques
Documentation ressource

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par des quizz et des exercices // Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Les formations

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

*PARCOURS « MANDATAIRE »
POUR LES AIVS®*

Les risques de discrimination dans le logement



A distance

Vendredi 17 janvier

de 9h30 à 12h30

A distance

Vendredi 24 octobre

de 9h30 à 12h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal sur les discriminations liées au logement
- Comprendre les mécanismes à l'œuvre porteurs de risque en logement d'insertion



Programme

- **Les discriminations dans le secteur du logement : données et constats**
- **Le cadre légal des discriminations**
 - › qu'est-ce qu'une discrimination selon la législation ?
 - › les différentes formes que peut prendre la discrimination
 - › les objectifs de la non-discrimination
- **Les situations de discrimination dans le champ du logement**
 - › la gestion de mandat
 - › l'accueil et l'information
 - › le rapprochement offre/demande
 - › l'attribution
 - › l'accès aux garanties
 - › la gestion locative durant le contrat
- **Traiter les injonctions paradoxales dans le logement d'insertion**
 - › le voisinage
 - › la mixité sociale
 - › les publics prioritaires

Durée	0,5 jour de formation (3h)
Tarifs	90€ adhérents
Public concerné	Porteurs de carte d'agent immobilier et collaborateurs. Formation réservée aux adhérents AIVS® ou porteurs de projet
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Zoom
Intervenant	Experte en matière de prévention et de lutte contre les discriminations et ancienne juriste en droit social, 20 ans d'expérience dans la formation et conseil

Approche pédagogique

Apports juridiques et théoriques / Illustrations / Documentation ressource

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation / QCM / Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Obligation, responsabilités et déontologie des professionnels de immobilier (loi Hoguet)



A distance

**Mercredi 21 janvier
et vendredi 23 janvier**

14h - 17h30 A distance

**Mercredi 21 mai
et vendredi 23 mai**

14h - 17h30 A distance

**Mercredi 24 septembre
et vendredi 26 septembre**

14h - 17h30 A distance

**Mercredi 3 décembre
et vendredi 5 décembre**

9h15 - 12h45 A distance

Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations et les règles déontologiques, l'étendue du devoir de conseil du mandataire
- Maîtriser les spécificités de la mission d'intermédiaire (responsabilités civile, pénale et administrative)



Programme

- **L'évolution du cadre législatif et réglementaire issu de la loi Hoguet**
- **Les activités et opérations soumises au statut**
- **Les personnes soumises au statut**
- **Le contenu de la réglementation de la loi Hoguet**
 - › les conditions d'accès à la profession : diplôme et expérience
 - › les conditions d'exercice
 - › les registres et carnet de reçus
 - › la publicité
 - › le mandat et sa rémunération
 - › le statut des collaborateurs : la question de l'habilitation
- **La responsabilité civile des titulaires de carte professionnelle et des personnes habilitées**
 - › l'irrégularité et inexécution du mandat
 - › la violation de l'obligation d'information et de vérification
 - › le défaut de conseil
- **La responsabilité pénale**
 - › la violation des règles de la loi Hoguet et l'infraction au droit de la consommation
 - › le maniement des fonds et la perception illicite de rémunération
 - › les discriminations
- **La responsabilité déontologique : analyse des 10 commandements du code de déontologie**

Durée	2 x 0,5 jour de formation (7h)
Tarifs	210€ adhérents
Public concerné	Porteurs de carte d'agent immobilier et collaborateurs. Formation réservée aux adhérents AIVS® ou en cours de projet
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Formateur depuis 2011 qui possède une solide expérience en tant que juriste dans le domaine du droit immobilier OU Formatrice - auto-entrepreneur depuis 2011, ancienne juriste en droit immobilier

Approche pédagogique

Apports juridiques et théoriques, échanges de pratiques et documentation support / Analyse du code de déontologie sur 2h / Service après-formation pour les questions relatives aux thématiques abordées

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation / QCM / Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Le mandat de gestion Fapil pas-à-pas



A distance

Mardi 11 février

de 9h15 à 12h45

A distance

Mardi 17 juin

de 9h15 à 12h45

A distance

Mardi 7 octobre

de 9h15 à 12h45

A distance

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles encadrant le mandat de gestion
- Savoir rédiger le contrat conformément à la loi
- S'approprier de l'exemple de mandat de gestion proposé par la fédération



Programme

- **Les fondamentaux du mandat de gestion :**
 - › le signataire : capacité de signer et d'engager la structure AIVS®
 - › les honoraires de gestion
 - › le registre des mandats
 - › les contrôles de la DGCCRF
- **Les clauses du mandat de gestion à maîtriser :**
 - › la désignation des parties : vérification liée au droit de louer un bien, la capacité du mandant
 - › l'obligation de fournir les diagnostics et leur renouvellement
 - › l'état du bien règlement sanitaire départemental et de l'obligation de décence
- › le rôle du bailleur et les travaux sur le logement pendant l'exécution du mandat
- › la loi Chatel et la résiliation du mandat de gestion : quelles conséquences pour les parties et le locataire
- › la clause de médiation
- **Les annexes au mandat**
- **La fiche d'information pré-contractuelle**
- **Le droit de se rétracter et le mandat signé à distance**

Durée	0,5 jour de formation (3,5h)
Tarifs	90€ adhérents
Public concerné	Responsables et professionnels des AIVS® en charge de la gestion de la relation avec les mandants. Formation réservée aux adhérents AIVS® ou porteurs de projet
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Formatrice - auto-entrepreneur depuis 2011, ancienne juriste en droit immobilier

Approche pédagogique

Analyse et mise en perspective du mandat de gestion proposé par la Fapil // Explication des clauses essentielles du mandat de gestion // Échanges de pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation
QCM
Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

La comptabilité-gérance



Présentiel

Mardi 18 novembre

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Saisir les spécificités de la comptabilité en tant que mandataire
- Comprendre les écritures comptables de la gestion locative
- Mieux appréhender l'environnement de la comptabilité de la gestion locative (les charges récupérables, le CRG, les rapprochements comptables, financiers et bancaires ..)

Programme

Attention, compte-tenu de l'hétérogénéité des logiciels, cette formation ne porte pas sur l'usage des logiciels de comptabilité locative.

• Les principes essentiels de la comptabilité-gérance :

- › une comptabilité pour « tiers »
- › un équilibre comptable
- › la notion de débit / crédit
- › les particularismes de la comptabilité de la gestion locative

• Les opérations comptables courantes (de l'entrée à la sortie du locataire) :

- › l'enregistrement des loyers et des provisions pour charges
- › l'enregistrement des charges
- › les encaissements et les décaissements
- › le traitement juridique et comptable du dépôt de garantie

• La maîtrise des charges d'un point de vue comptable

• Le compte-rendu de gérance : présentation et analyse

• La gestion économique et financière du portefeuille :

- › le rapprochement bancaire
- › l'analyse de la balance générale
- › l'analyse des comptes débiteurs
- › le suivi des impayés
- › les comptes d'attente
- › l'analyse et le traitement des suspens
- › le principe de pointe de garantie financière

• Focus sur l'obligation de facturation électronique

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	1 jour de formation (7h)
Tarifs	210€ adhérents
Public concerné	Directions et salariés gestionnaires locatifs ou comptables. Formation réservée aux adhérents Fapil AIVS® ou porteurs de projet
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Avocate fiscaliste et ancienne inspectrice des Impôts. Experte en comptabilité et gestion

Approche pédagogique

Alternance d'exposés, de questions - réponses et de cas pratiques
Apport de documentation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation
QCM
Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Les formations

*PRODUIRE DES
LOGEMENTS
EN MAÎTRISE
D'OUVRAGE
D'INSERTION*

Environnement et fondamentaux de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Jeudi 16 janvier

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle d'un maître d'ouvrage
- Découvrir le contexte de la maîtrise d'ouvrage d'insertion et son lien avec le monde du logement social
- Se familiariser aux grands principes du montage d'une opération de logement d'insertion



Programme

- **Cadrement réglementaire et contexte de la production de logements sociaux**
 - › Les éléments de définition du logement social
 - › La MOI au sein du logement social (possible intervention de la chargée de mission de la Fapil pour présenter la production des adhérents)
- **Les spécificités de la MOI : cadre réglementaire, public, produit, circuits de financement, formes de propriété, articulation avec des activités complémentaires (accompagnement social, gestion locative adaptée)**
- **Généralité de la maîtrise d'ouvrage : acteurs, phasage d'une opération, rôle du maître d'ouvrage**
- **Les risques et obligations liés à l'activité de MOI**
 - › Les différents points d'attention liés à l'équilibre d'une opération en fonction des composantes du prix de revient (apport en fonds propres, délai d'encaissement des subventions), du type de propriétés (BAR etc.), des critères de l'État
 - › Les obligations liées à l'agrément MOI et les risques juridiques

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	1 jour de formation (7h)
Tarifs	90€ adhérents 150€ non-adhérents
Public concerné	Toute personne souhaitant se familiariser à la MOI, en particulier les directeurs, les administrateurs et responsables de service
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formateur, urbaniste spécialisé en Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Approche pédagogique

Brise-glace en introduction // Echange oral // Présentation de supports théoriques en PowerPoint // Deux temps de question-réponse

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation
Quizz fin de journée
Auto évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

La fiscalité des opérations de Maîtrise d'ouvrage d'insertion et la livraison à soi-même



Mardi 28 janvier

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes taxes à prendre en compte dans les opérations de Maîtrise d'ouvrage d'insertion
- Connaître les différents taux de TVA en fonction de la nature de l'opération
- Connaître les règles de livraison à soi-même pour récupérer la TVA et bénéficier des taux réduits



Programme

- **Les principes de la fiscalité immobilière**
 - › les champs respectifs des droits d'enregistrement et de la TVA
 - › la distinction entre opérations neuves et anciennes
- **Les règles applicables aux différentes opérations**
 - › les mutations de terrain
 - › les mutations d'immeubles neufs
 - › les mutations d'immeubles anciens
 - › les livraisons à soi-même
- › les travaux d'amélioration, de réparation et d'entretien
- **L'application des règles aux opérations de MOI**
 - › les opérations locatives sociales neuves ou assimilées
 - › les opérations locatives sociales sur des immeubles anciens

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	1 jour de formation (7h)
Tarifs	90€ adhérents 150€ non-adhérents
Public concerné	Chargés d'opération, comptables, directeurs administratifs et financiers
Pré-requis	Connaissance des fondamentaux de la MOI, ou collaborateurs ayant participés à la journée de formation « environnement et fondamentaux de la MOI »
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Avocat fiscaliste & Soliha

Approche pédagogique

Alternance entre approche réglementaire et mises en situation / Echanges de pratiques / Apports de documentation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des cas pratiques / Auto évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

La passation de marchés des organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Mardi 4 février webinaire pouvoirs adjudicateurs, de 10h à 12h **A distance**
& Jeudi 3 avril de 9h30 à 17h30 **et Vendredi 4 avril** de 9h à 12h30 **Paris**

Objectifs pédagogiques

- Mettre en oeuvre les dispositions relatives aux marchés publics applicables depuis le 1er avril 2019 et notamment le Code de la commande publique
- Sécuriser les procédures de passation et éviter les contentieux

Programme

- **Les organismes MOI et le code de la commande publique**
 - › Les règles de soumission au Code de la commande publique pour les personnes privées
 - › Examen au cas par cas
- **Les obligations en matière de publicité de mise en concurrence**
 - › les règles de définition des besoins et de sourcing
 - › le régime de l'allotissement
 - › le régime des variantes et des options
 - › les délais de mise en concurrence
- **Les Procédures de publicité, de mise en concurrence et des nouveaux marchés**
 - › la procédure concurrentielle avec négociation
 - › le MAPA et la négociation
 - › la technique de l'accord-cadre (à bons de commande ou à marchés subséquents)
- **Les règles de participations aux marchés publics**
 - › les motifs d'exclusion des marchés publics
 - › la procédure contradictoire d'exclusion des candidats
 - › les règles d'examen des capacités des candidats
 - › la réponse en groupement (cotraitance) et la sous-traitance
- **Les règles de sélection des offres**
 - › les labels et critères de choix des offres
 - › le régime de l'offre anormalement basse et irrégulière
 - › la possibilité d'examiner les offres avant les candidatures
 - › les règles de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse en cas d'allotissement
 - › les pièges à éviter concernant le choix des critères, le choix des sous-critères et la méthode de notation des offres
 - › rédiger au mieux le rapport d'analyse des offres
- **Gérer efficacement le contentieux de la passation:**
 - › le référé précontractuel et le référé contractuel
 - › les recours au fond
- **Les règles d'exécution des marchés :**
 - › la sous-traitance
 - › le régime des modifications en cours de marché (avenants et clauses de réexamen),
 - › les pénalités de retard
 - › la résiliation et les marchés de substitution
- **Les modes alternatifs de règlement de litiges :**
 - › l'expertise
 - › la transaction
 - › la conciliation

Durée	1,5 jour de formation (10,5h) + 2h pour le webinaire
Tarifs	180€ adhérents 300€ non-adhérents
Public concerné	Chargés d'opération, comptables, directeurs administratifs et financiers. Formation réservée aux adhérents de la Fapil agréés MOI
Pré-requis	Connaissance des fondamentaux de la MOI, ou collaborateurs ayant participé à la journée de formation « environnement et fondamentaux de la MOI
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra et un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Avocat spécialiste du droit de la commande publique

Approche pédagogique

Alternance entre approche réglementaire et mises en situation / Echanges de pratiques / Apports de documentation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des cas pratiques / Auto évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Montage d'opération de Maîtrise d'ouvrage d'insertion : produire des logements d'insertion familiaux



Lundi 24 mars de 9h30 à 17h30
et mardi 25 et mercredi 26 mars de 9h à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes formes de montage d'opération selon le type d'habitat, le monde de détention et les financements
- Distinguer les étapes et les acteurs d'une opération de maîtrise d'ouvrage
- Savoir évaluer la faisabilité économique et financière d'une opération
- Appréhender l'impact comptable et financier de l'opération à l'échelle de l'organisme
- Identifier les enjeux que cela suscite à chacune des phases de l'opération



Programme

Attention : la formation se concentrera sur les opérations de logements familiaux (hors logements-foyers)

- **Eléments généraux d'une opération en MOI :**
 - › agrément d'une opération (principe et processus), prix de revient d'une opération
 - › phasage d'une opération avec ces éléments généraux
 - › décomposition des éléments du prix de revient
- **Montage financier d'une opération de maîtrise d'ouvrage d'insertion : éléments du plan de financement, fiscalité des opérations, calcul des loyers :**
 - › Différenciation des circuits Anah et HLM
 - › Introduction différences liées à l'habitat collectif (résidence sociale et pension de famille)
- **Simulation financière : équilibre d'une opération, critères de l'État**

• Les impacts comptables et financiers d'une opération MOI à l'échelle de l'organisme

- › pourquoi s'y intéresser ?
- › la comptabilisation et les flux de trésorerie relatifs à chaque phase de l'opération
- › la notion de comptabilisation par composant et la différence entre entretien courant, gros entretien et renouvellement d'un composant
- › la notion de reconstitution des fonds propres
- › les écarts entre réalités économiques, écritures comptables et flux financiers : quelles solutions ?

• Illustration des enjeux du montage d'opérations à travers des opérations du réseau

Durée	3 jours de formation (21h)
Tarifs	270€ adhérents 450€ non-adhérents
Public concerné	Chargés d'opérations, collaborateurs impliqués dans le suivi ou le financement des opérations. Formation réservée aux adhérents de la Fapil agréés ou avec un projet d'agrément MOI
Pré-requis	Connaissance des fondamentaux de la MOI ou collaborateurs ayant participé à la journée de formation « environnement et fondamentaux de la MOI »
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Une Consultante/Formatrice diplômée en finance spécialisée dans l'ESS et la MOI et un formateur, urbaniste spécialisé en MOI

Approche pédagogique

Apports théorique, exercices, présentation d'opération, échanges

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des quizz
 Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

La rénovation énergétique en Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Mardi 23 septembre de 9h30 à 11h **A distance**
& Mercredi 8 et jeudi 9 octobre de 9h30 à 17h30 **Paris**

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les bases de la question énergétique (enjeux nationaux/sociaux) et identifier les catégories d'acteurs en présence (l'écosystème de l'énergie)
- Prioriser les travaux de rénovation thermique d'un projet et faire le lien avec les artisans
- Savoir identifier tous les facteurs qui influent sur la facture énergétique d'un ménage et définir le coût d'usage
- Identification des spécificités relatives à la production d'une offre de logements diffus en copropriétés

Programme

J1 - Les enjeux de l'énergie (en distanciel). Visio d'introduction sur les fondamentaux sur l'énergie :

- › unités de calcul
- › poids des secteurs d'activité dans le bilan
- › répartition des compétences depuis l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz
- › contexte réglementaire : DPE, décret décence, loi climat&rsilience (calendrier d'interdiction de louer, carnet d'information du logement)

J2 & J3 : La rénovation énergétique (en présentiel)

• La rénovation énergétique :

- › identification et réduction des besoins énergétiques
- › travail sur l'enveloppe du bâtiment : confort thermique / confort d'été, qualité thermique
- › matériaux et systèmes : choix et évaluation du réemploi, production de chaleur et d'eau chaude sanitaire, ventilation
- › aspects réglementaires : réglementation thermique et critères techniques pour les aides
- › présentation des aides financières

• Les coûts d'usage d'un logement (facture énergétique d'un ménage) :

- › budget des ménages

- › consommations d'énergies et d'eau
- › maîtrise de la demande en eau et en énergie

• Spécificités du montage et du suivi d'une opération de rénovation énergétique :

- › les acteurs d'une opération de rénovation
- › le déroulement d'une opération de rénovation, du diagnostic à la réception
- › focus : sélection des entreprises, sécurité et protection de la santé, coordination étanchéité à l'air, gestion des déchets et réemploi

• Rénover en copropriété :

- › accord du collectif, respect de la loi, complexité dans la mise en œuvre, garantie de continuité de l'usage du bâti
- › les acteurs et processus de décision en copropriété
- › intervenir en site occupé

• Mise en pratique :

- › exercice sur une petite copropriété (Définition d'un projet de copropriété et d'un projet sur un logement individuel, prise de décision, gestion du voisinage, financement de la rénovation)

Durée	2,5 jours de formation (15h30)
Tarifs	270€ adhérents 450€ non-adhérents
Public concerné	Chargés d'opération et responsables MOI. Formation réservée aux adhérents de la Fapil agréés ou avec un projet d'agrément MOI
Pré-requis	Connaissances des fondamentaux de la MOI, ou collaborateurs ayant participés à la journée de formation «environnement et fondamentaux de la MOI»
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Architecte et conseiller en rénovation énergétique en MOI

Approche pédagogique

Alternance entre approches théorique et pratique
Illustrations // Ressources documentaires

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation
Exercices de mise en situation
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Le modèle économique et financier des organismes Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Mercredi 4 et jeudi 5 juin

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les principales composantes et spécificités du modèle économique et financier d'un organisme MOI, afin d'anticiper les enjeux associés et de les valoriser auprès des partenaires.
- Connaître les principaux indicateurs et outils de l'analyse économique et financière de la situation d'un organisme MOI (notamment ceux issus de l'autocontrôle Fapil).
- Identifier les décisions stratégiques et actions concrètes qu'il est possible de mettre en œuvre en cas d'indicateur défaillant
- Connaître les principaux outils et leviers pour mettre en place une stratégie et un pilotage économique et financier efficace.
- Connaître les facteurs clés de réussite pour lever des fonds externes.

Programme

- Les composantes du modèle économique et financier des organismes de MOI : définition et chiffres clés des adhérents du réseau Fapil
- Les spécificités du modèle économique et financier des organismes de MOI : mise en perspective sectorielle et conjoncturelle
- Les modalités d'analyse du modèle économique et financier d'un organisme de MOI à partir de ses comptes annuels :
 - › les principes généraux de la comptabilité
 - › la méthodologie
 - › les indicateurs économiques préconisés
 - › les indicateurs financiers préconisés
- Les outils du pilotage économique et financier d'un organisme de MOI : plan stratégique, PMT, budget, plan de trésorerie, tableaux de bord, etc
- Les facteurs clés de réussite d'une levée de fonds et la renégociation de ses emprunts

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	180€ adhérents
Public concerné	Salariés ou administrateurs impliqués dans les orientations stratégiques des organismes agréés MOI
Pré-requis	Connaissance des fondamentaux de la MOI, ou collaborateurs ayant participé à la journée de formation « Environnement et fondamentaux de la MOI »
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Consultante / formatrice diplômée en finance, spécialisée dans l'ESS et la MOI

Approche pédagogique

Alternance entre approches théoriques // méthodologiques et exercices // Echanges de pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation via des quizz, des exercices et des mises en situations // Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Les formations

L'ACCÈS AUX DROITS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Découverte - sensibilisation à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales et cadres)



A distance



Lundi 13 janvier

de 14h à 17h

A distance

Objectifs pédagogiques

- Distinguer l'approche DPA PC d'autres courants
- Identifier les fondements et les principes de l'approche DPA PC
- Connaître les points d'appui méthodologiques de l'approche : le « modèle en 4 axes » de Yann Le Bossé
- Découvrir, à travers le récit d'une expérience concrète, l'art du questionnement propre à cette approche et la posture d'accompagnement favorisant le processus
- Identifier en quoi l'approche DPA PC peut être utile dans le contexte professionnel de chacun



Programme

- Accueil et présentation des participants
- Répartition en sous-groupes pour identifier les caractéristiques de l'approche à partir d'une expérience concrète, préalablement lue.
- Présentation du modèle en 4 axes
- Identification des champs d'application de l'approche dans le contexte professionnel de chacun
- Auto-évaluation des connaissances acquises

Approche pédagogique

Présentations PowerPoint, travaux en sous-groupes sur un récit d'expérience préalablement lu, et mise en commun des « découvertes » et des interrogations

Modalités d'évaluation des connaissances

Travaux en sous-groupe et exercices individuels dans l'entre-session // Fiche d'évaluation à chaud // Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	0,5 jour de formation (3h)
Tarifs	90€
Public concerné	Cadres et tout professionnel intervenant dans l'accompagnement des personnes
Pré-requis	Avoir lu impérativement un texte de 4 pages relatant une expérience concrète d'accompagnement menée avec l'approche DPA PC, qui vous sera transmise préalablement à l'inscription. En effet, cette lecture conditionne la qualité des échanges en sous-groupes durant le webinaire
Pré-requis matériel	disposer d'un ordinateur, une connexion, internet, une caméra et micro. Télécharger Teams
Intervenant	Formatrice et Coach professionnelle sur le DPA PC & 1 consultante, coach et formatrice secteur social et médicosocial

Initiation à l'approche Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs - formation-action (équipes cadres)



Présentiel

Jeudi 18 et vendredi 19 septembre & jeudi 6 et vendredi 7 novembre

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Expérimenter l'approche DPA PC dans le cadre de fonction managériale et/ou de pilotage de projets
- Connaître l'approche DPA PC, son origine, ses principes, ses spécificités
- Expérimenter le « modèle en 4 axes » sur des situations vécues comme bloquées
- Identifier des marges de manœuvre et développer des stratégies dans le contexte propre à chaque participant
- Comprendre le changement de posture que cette approche implique
- Définir les conditions propices à une appropriation de l'approche DPA PC par les équipes

Préface

Elaborée par le chercheur Yann Le Bossé, l'approche DPA PC vise l'évolution des pratiques professionnelles et demande un engagement important pendant, entre et après les séquences de formation.

Les participants seront invités à travailler sur des situations très concrètes qui leur posent problème. (Concernant les cadres, il s'agira de situations de management ou de gestion de projets). C'est en expérimentant l'approche pour eux-mêmes qu'ils pourront s'approprier l'approche, et donc accompagner leurs équipes dans son utilisation.

Une visio de sensibilisation sur l'approche est proposée en amont de la formation.

A noter :

1. Cette formation est disponible pour les équipes encadrantes ET pour les équipes sociales. Nous recommandons aux structures de la prévoir pour les différents niveaux hiérarchiques pour un impact plus fort. C'est pour cela que les équipes sociales dont les encadrants ont été formés seront inscrits en priorité.
2. Les personnes qui auront suivi ce cycle de formation, à condition d'une réelle implication dans l'expérimentation de l'approche sur le terrain, pourront poursuivre la formation dédiée au perfectionnement disponible sur le catalogue de formation Fapil. Les personnes pourront également candidater au cursus certifiant de 10 jours «Accompagner, par le développement du pouvoir d'agir, des personnes et des collectifs (DPA PC) pour rendre acteurs les bénéficiaires de la relation d'aide» proposé par l'Association ANDA-DPA et l'Institut de formation ERASME, en faisant valoir les heures de formation effectuées avec la Fapil.

Durée	4 jours de formation (28h)
Tarifs	840€ (420 € / personne supplémentaire pour une même structure)
Public concerné	Session à destination de cadres : direction, responsable de service social ou de pôle logement...
Pré-requis	Se rapprocher de la Fapil en amont de toute inscription afin d'échanger sur la démarche ; s'engager à participer aux deux sessions de la formation
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Consultante, coach et formatrice secteur social et médicosocial

Approche pédagogique

Exploration de situations vécues par les participants et appropriation progressive de la méthodologie du DPA PC (de l'observation à l'expérimentation en autonomie sous supervision) // Alternance d'apports théoriques, d'analyse de pratiques, de présentation

Modalités d'évaluation des connaissances

Travaux en sous-groupe et exercices individuels dans l'entre-session // Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Programme

- L'approche DPA PC au regard d'autres approches dites « participatives »
- Expérimentation du « modèle en 4 axes », mode de questionnement spécifique élaboré par Yann Le Bossé, des situations générant un sentiment d'impuissance : ateliers d'entraînement en sous-groupes pendant la formation et expérimentations dans l'intersession analysées en session 2
- Identification des caractéristiques de la posture d'accompagnement exigées par l'approche : en quoi ce n'est pas une « méthode »
- Réflexion collective sur l'intérêt de l'approche dans le management des équipes, la prévention des risques psychosociaux, la qualité de vie au travail
- Identification des modalités d'accompagnement des équipes dans leur appropriation de l'approche DPA PC, en les adaptant au contexte de chacun.

Travail préalable à réaliser :

chaque participant recevra la consigne de réfléchir à une situation concrète de blocage, ou à un « irritant récurrent », qu'il rencontre dans son contexte professionnel.

Cela peut concerner le management d'équipe ou la conduite de projets partenariaux.

Travail en intersession à réaliser :

expérimentation de la démarche et du questionnement en situation réelle.

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Le couple et les rapports locatifs : focus sur les séparations et les violences conjugales



A distance

Mercredi 5 février

de 9h à 12h30

A distance

Jeudi 6 novembre

de 9h à 12h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique relatif au bail d'habitation appliqué aux couples
- Développer ses connaissances juridiques sur les conséquences des séparations sur les rapports locatifs
- Appréhender les conséquences des violences conjugales sur les rapports locatifs et l'accès au parc social



Programme

- **Les principes juridiques concernant le couple et le bail d'habitation**
 - › le devoir de vie commune
 - › la cotitularité
 - › la solidarité en cas de dettes
 - › le congé locatif
- **Les conséquences des séparations (séparation, rupture de PACS, divorce) sur les rapports locatifs**
 - › les effets d'une séparation sur le contrat de location
 - › les effets d'une séparation sur l'accès au parc social
- **Violences conjugales et rapports locatifs**
 - › les effets des violences conjugales sur le devoir de cohabitation, le principe de solidarité, les congés locatifs
 - › les règles d'accès au parc social pour les personnes victimes de violences
 - › zoom sur l'ordonnance de protection

Durée	0,5 jour de formation (3,5h)
Tarifs	110€ adhérents 140€ non-adhérents
Public concerné	équipes sociales et gestionnaires locatifs d'associations d'insertion par le logement, souhaitant approfondir les questions d'accès aux droits des personnes logées ou accompagnées
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion, internet, une caméra et micro. Télécharger Teams
Intervenant	Juriste spécialiste de l'accès aux droits liés à l'habitat

Approche pédagogique

Approche interactive adaptée au distanciel / Alternance d'exposés théoriques, juridiques et pratiques, d'échanges collectifs et d'exercices en sous-groupe / Communication d'outils et ressources

Modalités d'évaluation des connaissances

Quizz, cas pratiques en sous-groupe, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

L'intervention sociale à domicile



Lundi 10 mars de 9h30 à 17h30
et mardi 11 mars de 9h à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Approfondir la notion d'habiter un logement du point de vue psychologique
- S'interroger et savoir présenter la légitimité de l'accompagnement
- Affiner ses postures professionnelles et notamment se positionner dans le rapport proximité / distance



Programme

- **Pourquoi aller au domicile ? Le cadre d'intervention**
 - › questionner l'intérêt de cette modalité d'accompagnement
 - › que faire / voir au domicile ? Qu'est-ce que cela apporte dans l'accompagnement ?
- **Relation travailleur social / personne accompagnée**
 - › perception et ressenti du professionnel
 - › perception et ressenti de la personne accompagnée
 - › la posture professionnelle, l'approche globale de l'accompagnement,
 - › les représentations réciproques et le rôle du transfert, la création de la relation de confiance et la juste proximité :
 - Co-construction du projet commun
 - Également notion de non-demande, passivité, alliance
- **Le domicile et les psychopathologies :**
 - › notions d'habiter
 - › comment un lieu devient symptôme
 - › l'incurie, le syndrome de Diogène, comportements dépressifs, délirants, obsessionnels
 - La maladie du grand âge
- **Solliciter le réseau et les partenaires externes**

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Intervenants sociaux agissant dans le cadre d'un accompagnement lié au logement (ASLL, AVDL, accompagnement social en intermédiation locative...)
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Directeur, pair-aidant et un psychologue

Approche pédagogique

Accompagnement à la réflexion collective et démarche pédagogique participative, à travers notamment : brainstorming, étude et discussion autour de situations, partages d'expériences

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation à travers des exercices collectifs autour de cas pratiques // Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Formation DALO



Jeudi 13 mars de 9h30 à 16h30
et vendredi 14 mars de 9h30 à 15h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes



Programme

- **Histoire et sens de la loi DALO :**
 - › genèse de la loi DALO du 5 mars 2007
 - › l'adoption de la loi DALO
 - › les grands principes de la loi DALO
- **Contenu de la loi DALO :**
 - › les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable
 - › les motifs de recours prévus par la loi DALO
 - › la construction du dossier CERFA DALO / DAHO
- **L'examen des recours amiables par la Commission de médiation :**
 - › Composition, statut et fonctionnement des commissions de médiation
 - › instruction des dossiers et délais de la procédure
 - › le contenu de la décision et pouvoir d'appréciation de la Comed
- **La contestation d'une décision de rejet :**
 - › le recours gracieux
 - › le recours en excès de pouvoir
- **La mise en œuvre de la décision favorable :**
 - › l'action du préfet pour reloger
 - › les obligations du demandeur dans l'attente d'une proposition
 - › le refus de logement par un prioritaire DALO
- **Les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre de la décision favorable :**
 - › le recours injonction
 - › le recours indemnitaire
- **Bilan et chiffres du DALO :**
 - › avancées et recul législatif

Durée	2 jours de formation (11h) + 2h temps de réactivation (date à définir)
Tarifs	380€ adhérents 540€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels ou bénévoles accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Juriste en droit public + assistante sociale de formation, engagés dans la défense du droit au logement depuis de nombreuses années

Approche pédagogique

Documents supports de formation projetés // Exposés théoriques // Etude de cas concrets // Quizz // Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation // Travaux en sous-groupe et temps de restitution

Modalités d'évaluation des connaissances

Questionnaire d'évaluation de la pratique des participants en amont de la formation // Questions orales ou écrites (Quizz) // Mises en situation et cas pratiques // Formulaire d'évaluation de la formation à chaud // Cas pratique final

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire : introduction à la méthode Econovie®



Jeudi 20 et vendredi 21 mars de 9h30 à 17h

& jeudi 12 juin de 9h30 à 12h30

Paris et à distance

Objectifs pédagogiques

- Consolider les compétences en matière d'accompagnement à la vie quotidienne
- Acquérir des éléments méthodologiques pour une démarche d'intervention pertinente
- Développer un accompagnement social global connecté aux réalités sociétales d'aujourd'hui

Programme

- Introduction à l'Econovie®
- Une nouvelle articulation des temps de vie pour un consommateur toujours plus sollicité
- Le budget familial moderne : d'une lecture verticale vers une lecture horizontale
- Penser la gestion du quotidien comme une condition d'insertion sociale et professionnelle
- Ressources personnelles, logement, numérique, budget familial, banque, crédit, alimentation, estime de soi, addictions, projets de vie : une mise en lien nécessaire
- Balisage du parcours d'accompagnement social et budgétaire
- Renforcer sa pédagogie par une communication adaptée

- À l'issue de ce module, les participants seront en capacité de :
 - › appréhender l'état d'esprit et les spécificités de la méthode Econovie®
 - › comprendre pourquoi il est nécessaire de réinventer la façon d'aborder le budget familial
 - › évoquer la vie quotidienne sous un nouvel angle, en en faisant un sujet central

Temps de supervision et de retour d'expérience pour :

- Faire un bilan général de la méthode sur les pratiques professionnelles
- Faire un retour sur l'usage et les évolutions des outils proposés durant la formation

Durée	2,5 jours de formation (17h)
Tarifs	510€ adhérents 740€ non-adhérents
Public concerné	Intervenants sociaux au sein d'associations d'insertion par le logement : toute personne ayant une envie de découvrir la méthode
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	A distance : disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, d'une caméra, d'un micro. Télécharger Teams.
Intervenant	Spécialiste des comportements de consommation et de la mise en place de projet sociaux de territoire. Intervenant en tant que formateur et consultant depuis 2010 sur l'ensemble du territoire national auprès des collectivités et des entreprises

Approche pédagogique

Alternance d'exposés et d'échanges // Magnets pédagogiques
Remises d'outils pédagogiques // Echanges post-formation // Travaux en sous-groupe et temps de restitution

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation // Quizz et auto-évaluation des acquis en fin de formation // Retour sur expérience « à froid » proposé le 5 juin matin (à distance)

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Comprendre les modes d'habiter en situation d'interculturalité



Présentiel

Jeudi 4 décembre de 9h30 à 17h30
et vendredi 5 décembre de 9h à 17h

Marseille

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les différentes manières d'envisager l'habitation et le vivre ensemble selon les cultures
- Connaître les bases de la communication interculturelle pour mieux communiquer avec les personnes accueillies



Programme

- **La notion de culture : intellectuelle, sociale, matérielle**
- **Culture d'origine / culture d'accueil : la question de l'intégration et des mécanismes d'adaptation :**
 - › les modes de vie et les points d'achoppement récurrents de la relation bailleur-locataire
 - › visites à domicile et altérités
 - › occupation et entretien du logement, usage des espaces communs
 - › intérieurs, extérieurs, espaces intimes, espaces publics
 - › organisation familiale et habitat
 - › gestion budgétaire
 - › approche éducative
 - › les notions de choc culturel et de code culturel
- **La communication interculturelle :**
 - › mise en pratique de la négociation interculturelle
 - › rechercher les conditions de la coopération et les accords possibles
 - › développer des techniques de communication appropriées
 - › repérer des ressources extérieures et construire des solutions
 - › prendre du recul par rapport à ses propres repères et ses cadres de références
 - › savoir faire face à des situations de communication perçues comme délicates
- **Les stratégies identitaires, les différents processus d'acculturation**

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels en lien direct avec les locataires (chargés d'accueil, gestionnaires locatifs...) et/ou en charge de l'accompagnement social à domicile
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Socio-anthropologue

Approche pédagogique

Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
Activités interactives // Apport de documentation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par un questionnaire d'auto-positionnement et l'étude de situations
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Les aspects techniques du logement - initiation pour les intervenants sociaux



Nouvelle date à venir pour le 2nd semestre

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des bases sur les éléments techniques composant le logement
- Connaître les bons gestes aux niveaux des consommations énergétiques, les risques et l'entretien du logement
- Échanger entre professionnels sur les enjeux techniques liés à l'intervention sociale à domicile et les missions de chacun



Programme

- Les différents éléments techniques du logement et les points d'attention techniques :
 - › les ouvertures
 - › l'électricité
 - › la plomberie
 - › la ventilation
 - › l'humidité
 - › les infiltrations
 - › l'agencement
 - › les accidents domestiques
 - › l'entretien du logement
 - › la consommation électrique
 - › la consommation d'eau
- Les points d'attention pédagogiques
- Zoom sur les enjeux propres à l'entrée et à la sortie du logement
- Après-midi : mise en pratique dans un logement

Durée	1 jour de formation (7h)
Tarifs	210€
Public concerné	Professionnels non techniciens du logement et amenés à intervenir au domicile des personnes : principalement les intervenants sociaux mais aussi les gestionnaires débutants
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formateur, spécialiste des interventions techniques en logement d'insertion, ancien directeur d'AIVS®

Approche pédagogique

Présentation des différents éléments techniques et échanges puis mise en pratique dans un logement

Modalités d'évaluation des connaissances

Exercices de mise en situation dans un logement
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Les conditions d'accès au logement des personnes étrangères



A distance

Mardi 1^{er} et jeudi 3 avril de 9h15 à 12h45
& Mardi 27 mai (temps de réactivation) de 10h à 12h

A distance

Objectifs pédagogiques

- Connaître les conditions d'accès au logement pour les personnes étrangères
- Connaître les conditions spécifiques aux personnes étrangères pour déposer un recours DALO
- Savoir appliquer ce cadre juridique à des situations individuelles
- Savoir repérer les situations abusives
- Savoir informer et accompagner les personnes dans l'accès à leurs droits ou la contestation de refus / suspension abusifs de droits



Programme

- **Introduction au droit au logement des personnes étrangères**
- **Les politiques de l'habitat et le cadre juridique**
- **L'identification des problématiques spécifiques au logement des personnes étrangères**
- **Les conditions de régularité de séjour pour l'accès au logement**
 - › la distinction entre ressortissants UE et hors UE
- **Les conditions d'accès et de maintien dans le logement pour les personnes étrangères**
 - › distinguer les conditions d'accès entre l'hébergement et le logement
 - › l'accès au parc privé
- › l'accès au parc social
- › l'accès au logement temporaire
- › le maintien dans le logement en cas d'irrégularité du séjour et/ou de suspension des aides au logement
- **Le recours DALO pour les personnes étrangères**
- **Cas pratiques et mises en situations professionnelles**
- **Retour sur expérience et d'approfondissement à partir de situations rencontrées**

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	1,5 jour de formation (9h)
Tarifs	270€ adhérents 390€ non-adhérents
Public concerné	Juristes, intervenants sociaux, gestionnaires. Professionnels de structures logeant ou accompagnant des personnes étrangères
Pré-requis	Connaissances de base des procédures d'accès au logement et expériences d'accompagnement de personnes vers le logement ou dans le cadre d'un recours DALO
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams.
Intervenant	Juriste spécialiste de l'accès aux droits sociaux

Approche pédagogique

Approche participative et interactive adaptée au distanciel
 // Échanges collectifs, approfondissements théoriques et juridiques et exercices en sous-groupe / Communication d'outils et ressources

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation à travers des exercices collectifs // Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs // Retour sur expériences

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Initiation à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales)



Jeudi 15 et vendredi 16 mai & Lundi 23 et mardi 24 juin

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à utiliser les axes de l'approche DPA-PC à partir d'un travail sur des situations vécues comme générant un sentiment d'impuissance
- S'entraîner au questionnement spécifique à l'approche pour être capable de l'utiliser dans les situations de blocage dans l'accompagnement
- Savoir faire le « pas de côté » qui permet de dégager des marges de manœuvre



Préface

Afin de répondre aux besoins de ses adhérents en matière d'accompagnement des publics et de coordination des équipes sociales, la Fapil organise un cycle de formation-action sur « l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC) », élaborée par le chercheur Yann Le Bossé. L'objectif est de mobiliser de manière cohérente les différents niveaux des associations adhérentes afin que l'impact soit le plus fort possible sur les pratiques. La Fapil propose de former, dans deux sessions différentes, d'une part les équipes encadrantes et d'autre part des équipes sociales, en priorité celles dont les encadrants auront été formés. Cette session est à destination des équipes sociales. Ce cycle fait l'objet d'un tarif dégressif pour favoriser l'inscription de plusieurs membres d'une même équipe. Les personnes qui auront suivi ce cycle de formation, à condition d'une réelle implication dans l'expérimentation de l'approche sur le terrain, pourront poursuivre la formation dédiée au perfectionnement disponible sur le catalogue de formation Fapil. Les personnes ayant suivi cette formation auront ensuite la possibilité, si elles le souhaitent, de candidater au cursus certifiant de 10 jours, « Accompagner, par le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA PC), pour rendre acteurs les bénéficiaires de la relation d'aide » proposé par l'Association ANDA-DPA et l'Institut de formation ERASME, en validant les heures de formation effectuées avec la Fapil et donner accès à la session 3

Programme

Préalable à la formation : venir avec une situation d'accompagnement considérée comme génératrice d'un sentiment d'impuissance

- **L'identification de situations-problème**
 - › ateliers d'analyse stratégique à travers une méthode de co-développement
- **Expérimentation d'une méthodologie en 4 axes à partir des situations rencontrées :**
 - › l'importance de la définition du problème qui génère un sentiment d'impuissance, la cartographie des acteurs concernés
 - › l'implication des acteurs directement concernés, la notion de négociation dans l'accompagnement social

Inter-session : lectures de quelques exemples d'accompagnement, travail d'expérimentation de chacun

- › la prise en compte des contextes et des enjeux pour agir
- › la démarche d'action conscientisant : tirer des enseignements de ce qui a été vécu et tenté

- **Exercices en sous-groupe sur le protocole de questionnement du DPA PC ou ateliers de théâtre forum visant à repérer les effets des questions posées sur l'interlocuteur et sur la relation**
- **La posture professionnelle d'accompagnement : quelles évolutions via l'approche DPA PC ?**
- **Bilan et échanges autour des conditions à réunir pour développer cette approche dans l'équipe**

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	4 jours de formation (28h)
Tarifs	840€ (420 € / personne supplémentaire pour une même structure)
Public concerné	Intervenants sociaux de terrain agissant dans le champ de l'accompagnement lié au logement. Une inscription en binôme est à privilégier
Pré-requis	Pas de pré-requis de niveau. S'engager à suivre les 4 jours
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formatrice et Coach professionnelle sur le DPA PC, facilitatrice de changements

Approche pédagogique

Exploration de situations vécues par les participants et appropriation progressive de la méthodologie du DPA PC (de l'observation à l'expérimentation en autonomie sous supervision) // Alternance d'apports théoriques, d'analyse de pratiques, de présentation d'expériences et de travaux en sous-groupes // Expérimentations en inter-session pour favoriser la réflexion et l'appropriation en situation professionnelle

Modalités d'évaluation des connaissances

Travaux en sous-groupe et exercices individuels dans l'entre-session // Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Les syndromes de Diogène et de Noé

« Savoir repérer, intervenir et accompagner »



Lundi 26 mai de 9h30 à 17h30
et mardi 27 mai de 9h à 17h

A distance

Lundi 3 novembre de 9h30 à 17h30
et mardi 4 novembre de 9h à 17h

Lyon

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la notion d'incurie en général
- Appréhender les situations de syllogomanie, syndrome de Diogène et de Noé et comprendre les pathologies sous-jacentes
- Repérer les caractéristiques des troubles pour réaliser un diagnostic différentiel
- Savoir communiquer avec l'interlocuteur et les tiers dans la gestion de la situation
- Connaître les partenaires possibles pour les mobiliser autour de la situation



Programme

- **Introduction :**
 - › où en sommes-nous avec le concept des syndromes de Diogène et de Noé ? Avez-vous rencontré des situations similaires ? De quoi avez-vous besoin et quelle est la réaction appropriée face à cette situation ?
- **Le syndrome de Diogène :**
 - › définition, caractéristiques et critères
 - › signaux d'alerte
 - › causes variabilité, particularités de l'habitat et de l'habitant
 - › fiche pratique de repérage et d'identification du syndrome
- **Le syndrome de Noé ou de la compulsion liée aux animaux :**
 - › définition, caractéristiques et fréquence
 - › prédisposition, genèse, prévalence, typologie, structure et enfance des sujets atteints
 - › manifestation du syndrome de Noé ou Animal Hoarding et ses différentes formes
 - › mode de communications avec les personnes souffrants de ce syndrome
- **Ce que dit la loi :**
 - › habitat indigne et insalubre
 - › rappels des textes
 - › pistes de travail avec les personnes atteintes et avec les associations partenaires
- **Séquences pratiques - Aide au diagnostic :**
 - › comprendre la nécessité de ne pas rester seul et contribuer à la mobilisation des partenaires
 - › grilles d'évaluation
- **Le cadre d'intervention du professionnel intervenant :**
 - › prise en charge, libertés fondamentales, légitimité de l'intervention
 - › posture et place des collaborateur-trice.s
 - › fiche pratique d'alerte au procureur
- **Les différentes personnalités psychiques et le syndrome :**
 - › identification simple des principales structures cliniques à l'œuvre : Névroses et psychoses
 - › quoi dire et comment le dire au locataire selon sa personnalité ?
 - › comment prendre en charge et assurer un suivi efficace ?
- **Les modalités de la prise en charge en interne et en externe :**
 - › coordination des différents services au sein de l'organisme (convention pluri-partite)
 - › mobilisation des partenaires : mairie, département, services de santé...)
 - › limites de la prise en charge : entre pathologie, choix de vie et mise en danger de soi ou d'autrui
- **La sémantique orientée vers les solutions pour les personnes atteintes du Syndrome de Diogène :**
 - › l'implicite et l'explicité dans la communication
 - › l'hypothèse Sapir Whorf en communication orale
 - › qu'est ce que l'autre me dit quand il me parle ?
 - › comment susciter la motivation d'une personne atteintes du Syndrome ?

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents <i>tarif dégressif à partir de la troisième inscription de la même structure</i>
Public concerné	Professionnels en lien direct avec les locataires (chargés d'accueil, gestionnaires locatifs...) et/ou en charge de l'accompagnement social et à domicile
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formateur - Psychanalyste, expert en sémantique et juriste

Approche pédagogique

Appui sur les situations vécues, apportées par les participants // Exercices ludiques d'illustration // Le lexique sémantique consiste à faire réfléchir les participants à l'impact inconscient sur l'interlocuteur de leurs propos, tournures et phrases actuels et de les encourager à créer une nouvelle manière de communiquer plus aidante, qui favorise la co-création de solutions par l'interlocuteur // Cet exercice vise aussi à redynamiser la relation et la manière dont les participants abordent leur mission

Modalités d'évaluation des connaissances

Etude des cas réels apportés par les participants et mise en situation.

Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

La santé mentale et le logement



Lundi 2 et Mardi 3 juin

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Développer sa connaissance des problématiques en santé mentale
- Avoir une meilleure connaissance des acteurs de terrain et des dispositifs existants
- Améliorer la qualité de la relation accompagnant / accompagné en développant la notion de la démarche



Programme

- **Représentation autour de la définition de la santé mentale**
- **Repères autour des situations de fragilité : les personnalités dites « difficiles »**
- **Les acteurs et les dispositifs existants :**
 - › éléments de contexte sur les soins en psychiatrie
 - › la sectorisation du secteur public
 - › les structures et les instances ressources
- **Présentation d'un parcours de rétablissement par un pair-aidant :**
 - › définition de la pair aidance
 - › témoignage d'un pair aidant
 - › information sur la professionnalisation de la pair aidance
- **La notion « d'habiter » :**
 - › habiter psychiquement un logement
 - › nos propres représentations d'habiter
 - › focus sur le syndrome de Diogène

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Equipes en lien direct avec les personnes accueillies, notamment les travailleurs sociaux
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Directeur, pair-aidant + psychologue

Approche pédagogique

Approches théoriques et pratiques // Echanges à partir de situations rencontrées // Témoignage // Apport de documentation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation à partir d'études de situation // Capitalisation des connaissances à 2 et 3 mois

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

L'accès aux droits sociaux des personnes étrangères

Jeudi 18 septembre de 9h30 à 17h30
et vendredi 19 septembre de 9h à 16h30

Paris



Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte historique de la protection sociale des personnes étrangères
- Acquérir une méthode pour retrouver les bases légales de la protection sociale
- Utiliser les textes sur la protection sociale en lien avec une situation donnée
- Savoir identifier les conditions particulières exigées pour les personnes étrangères
- Savoir évaluer les situations et les possibilités de recours



Programme

• Introduction :

- › la protection sociale en France
- › retrouver les textes applicables en matière de protection sociale des étrangers

• **Les différents points clé pour l'accès aux droits sociaux des étrangers : nationalité, résidence, ancienneté de la présence, entrée de l'enfant sur le territoire, régularité du séjour, ancienneté du séjour régulier...**

• **La condition de régularité du séjour : le principal obstacle**

• **Assurance maladie et condition de régularité du séjour**

• **L'allocation aux adultes handicapés**

• **Les prestations familiales et les aides au logement**

• **Le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité**

• **L'allocation de solidarité aux personnes âgées ou minimum vieillesse**

• **Comment contester les pratiques et les décisions des organismes sociaux ?**

Nota Bene : les formateurs et formatrices pourront ajuster le contenu de la formation suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participant.es

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (13h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Juristes, intervenants sociaux, gestionnaires. Professionnels de structures logeant ou accompagnant des personnes étrangères
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Juriste - chercheur en Sciences Humaines et Sociales

Approche pédagogique

Vérification des acquis tout au long de la formation par des travaux dirigés et des cas pratiques soumis aux participants
 Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par des travaux dirigés et des cas pratiques soumis aux participants // Quizz // Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Prévenir et gérer les situations conflictuelles



Jeudi 2 octobre de 9h30 à 17h30
et vendredi 3 octobre de 9h à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les fonctions et les mécanismes du conflit et de l'agressivité pour les identifier, les gérer et les prévenir
- Développer des compétences en communication et en médiation
- Apprendre à désamorcer des situations tendues de manière proactive
- Gérer l'agressivité et la violence ainsi que ses émotions et son stress
- Analyser les situations des troubles de voisinage pour définir les actions à mener



Programme

- **Comprendre les Conflits, l'agressivité et la violence :**
 - › les sources : impayés de loyer, nuisances sonores, insalubrité, incivilités, relations de voisinage tendues, etc.
 - › analyse des parties prenantes : locataires, gestionnaires, voisins, services de médiation ...
 - › comprendre ses propres réactions face aux conflits et à l'agressivité
- **Comment communiquer efficacement :**
 - › techniques d'écoute active : reformulation, validation des émotions ...
 - › techniques de désescalade verbale : ton de la voix, choix des mots, gestion des émotions
 - › la communication non-violente
 - › savoir poser des limites
- **Développer une posture de médiateur :**
 - › rôle du médiateur : neutralité, impartialité, confidentialité
 - › techniques pour faciliter le dialogue entre deux parties en conflit
- **Gestion des émotions et gestion du stress :**
 - › gestion personnelle du stress : techniques de respiration, relaxation et gestion émotionnelle
 - › compréhension des émotions des autres : comment identifier et gérer la colère, la frustration et l'anxiété chez l'accompagnant/locataire.
- **Savoir se protéger dans les situations de violence :**
 - › techniques simples d'autodéfense
- **Prévention des troubles de voisinage :**
 - › mettre en place une procédure : phase amiable pour convenir de solutions pérennes entre les acteurs en cause
- **Médiation et résolution des conflits complexes :**
 - › stratégies avancées pour résoudre des conflits récurrents ou complexes
- **L'aspect législatif de la violence :**
 - › les implications juridiques de l'agression verbale et de la violence physique
 - › comment déposer une main courante, une plainte

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	420€ adhérents 610€ non-adhérents
Public concerné	Tout intervenant dans l'accompagnement des personnes, gestionnaires locatifs
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Formateur Gestion des Incivilités, Conflits, Agressivité, Violence dans le Secteur Médico-Social, Educatif, Sanitaire, Social

Approche pédagogique

Mise en pratique avec des études de cas
Echanges d'expérience
Entraînement individuel
Analyse des pratiques
Apports théoriques avec l'utilisation de supports variés (diaporama, brainstorming, co-construction, vidéo...)

Modalités d'évaluation des connaissances

Questionnaire en amont et en aval de la session
Observation des comportements
Analyse des prestations réalisées
Quizz

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

L'accès au parc HLM : le cadre juridique



A distance

Jeudi 16 octobre

de 9h à 13h

A distance

Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender le cadre légal relatif à l'accès au parc social
- Affiner ses connaissances sur les dispositifs de priorisation de la demande de logement social
- Avoir un premier panorama du fonctionnement des CALEOL et de leur cadre légal
- Développer sa connaissance de la gestion en flux et de la cotation



Programme

• Le cadre légal relatif à l'accès au parc social :

- › les conditions de séjour et de ressources
- › le formulaire de la demande de logement social
- › les documents nécessaires pour l'enregistrement et l'instruction
- › les règles applicables aux personnes majeures amenées à vivre dans le logement

• Les dispositifs de priorisation de la demande de logement social :

- › le cadre juridique des publics prioritaires
- › échanges de pratiques sur la prise en compte des publics prioritaires selon les territoires
- › la différence entre un recours en droit et un dispositif local, les conséquences pour les personnes et les professionnels

• Le rôle et les objectifs des bailleurs sociaux :

- › le fonctionnement des CALEOL, les critères d'attribution et les motifs de refus
- › évaluer l'illégalité d'un refus d'attribution, les recours existants
- › appréhender les questions de cotation de la demande et de gestion en flux des attributions

Durée	0,5 jour de formation (4h)
Tarifs	110€ adhérents 150€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels de structures logeant ou accompagnant des personnes dans l'accès au logement social, équipes sociales notamment
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Juriste spécialiste de l'accès aux droits liés à l'habitat

Approche pédagogique

Approche interactive adaptée au distanciel
Alternance d'exposés théoriques, juridiques, et pratiques, d'échanges collectifs et d'exercices en sous-groupe
Communication d'outils et ressources

Modalités d'évaluation des connaissances

Quizz
Cas pratiques en sous-groupe
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Mieux comprendre les conduites addictives pour promouvoir la santé de tous et mieux accompagner les personnes concernées



Jeudi 16 et vendredi 17 octobre de 9h30 à 17h30 Paris
& jeudi matin 13 novembre de 9h à 12h A distance

Objectifs pédagogiques

Jour 1

- Définir les conduites à risques et les comportements qu'elles induisent
- Renforcer les connaissances en addictologie
- Repérer les lieux ressources spécialisés en addictologie pour l'accompagnement et le soin

Jour 2

- Aborder les problématiques addictives rencontrées avec l'utilisateur
- Faciliter l'échange avec l'utilisateur par des techniques de communication
- Orienter et soutenir la démarche d'accompagnement du public

Jour 3 (3 mois après)

- Mesurer l'évolution des modalités d'intervention
- Evaluer les nouveaux obstacles dans l'accompagnement des personnes et dans leur orientation vers les partenaires territoriaux spécialisés en addictologie
- Coconstruire des leviers d'amélioration



Durée	2,5 jours de formation (17h)
Tarifs	510€ adhérents 740€ non-adhérents
Public concerné	Professionnels en charge d'accompagner des personnes en situations d'addiction, principalement intervenants sociaux
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Formatrice en addictologie et chargée de prévention

Approche pédagogique

Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
Activités interactives
Apport de documentation

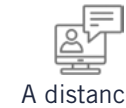
Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long et en fin de formation à partir de quizz, brainstorming, exercices d'application et d'études de situation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Mieux comprendre les conduites addictives pour promouvoir la santé de tous et mieux accompagner les personnes concernées



A distance



Présentiel

Jeudi 16 et vendredi 17 octobre de 9h30 à 17h30 Paris
& jeudi matin 13 novembre de 9h à 12h A distance

Programme

- **Définir les conduites à risques et les comportements qu'elles induisent :**
 - › explorer les représentations individuelles et collectives
 - › les différents types d'usage
- **Renforcer ses connaissances en addictologie :**
 - › intégrer les connaissances
 - › s'approprier le concept de Réduction des Risques
- **Identifier les lieux ressources spécialisés en addictologie :**
 - › cartographier les dispositifs de prise en charge
 - › travailler avec un réseau partenarial territorial spécialisé
- **Aborder les problématiques addictives rencontrées avec l'utilisateur :**
 - › découvrir les différentes techniques d'entretien individuel
 - › savoir ouvrir le dialogue avec une personne consommatrice
- **Faciliter l'échange avec l'utilisateur par des techniques de communication :**
 - › utiliser un mode opératoire en cas de situation à risque
 - › adapter la posture professionnelle
- **Orienter et soutenir la démarche d'accompagnement du public dans le temps :**
 - › se positionner dans l'accompagnement d'un utilisateur en démarche de soins

Temps d'analyse de pratique

- **Intégration des apports théoriques de la pratique professionnelle au quotidien**
- **Evolution des modalités d'intervention**
- **Obstacles observés dans l'accompagnement des personnes et orientation vers des partenaires spécialisés en addictologie**
- **Levers d'amélioration**

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Concevoir des outils d'accompagnement et/ou de communication dédiés au travail social



Lundi 1^{er} décembre de 9h30 à 17h30
et mardi 2 décembre de 9h à 17h

Paris

Objectifs pédagogiques

- Dynamiser la pédagogie d'accompagnement en concevant des supports d'intervention pertinents
- Construire des outils personnalisés et innovants
- Développer un accompagnement social global connecté aux réalités sociétales d'aujourd'hui en s'appuyant sur des techniques de communication diversifiées

Cette formation doit permettre une mise en œuvre opérationnelle rapide des supports imaginés. Pour ce faire, certaines préconisations doivent être respectées :

- Afin que les projets initiés puissent s'inscrire dans la stratégie d'accompagnement social des institutions dans lesquelles officient les participants, il est important qu'un échange est eu lieu entre les participants et leur structure en amont de la formation.
- Pour exprimer leur potentiel, les outils créés en formation doivent bénéficier de l'appui technique et logistique du service Communication de l'institution dans laquelle travaillent les participants après la formation.

Programme

- Traduction des objectifs d'accompagnement en supports d'intervention
- Approche pédagogique dans le cadre d'un accompagnement individuel (associée aux outils dédiés à l'individuel)
- Approche pédagogique dans le cadre d'un accompagnement collectif (associée aux outils dédiés aux actions collectives)
- Contrat et pédagogie d'adhésion : balisage du parcours d'accompagnement social global
- Savoir consigner l'histoire des entretiens, constituer une mémoire de l'accompagnement mené, s'appuyer sur un travail de visualisation des étapes à franchir
- Construction d'un outil permettant de dynamiser l'entretien, mettant en valeur un projet en tant qu'objectif, avec des indices de progression visibles, et/ ou (en fonction des objectifs des participants)
- Construction de supports (plaquettes, affiches...) permettant de dynamiser les actions collectives (mobilisation des publics, des partenaires...)
- Réflexion sur la création d'outils périphériques (grilles de budget et visuels de travail en tant que supports d'entretien, mémos à remettre...)

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (14h)
Tarifs	510€ adhérents 740€ non-adhérents
Public concerné	Assistants de service social, CESF, éducateurs, TISF, mandataires judiciaires, accompagnateurs socioprofessionnels, conseillers en insertion, psychologues, infirmières, puéricultrice, cadres, chefs de service, conseillers techniques, etc.
Pré-requis	Avoir suivi le module 1 « Innover en matière d'accompagnement social ; méthode Econovie »
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Spécialiste des comportements de consommation et de la mise en place de projet sociaux de territoire. Intervenant en tant que formateur et consultant depuis 2010 sur l'ensemble du territoire national auprès des collectivités et des entreprises

Approche pédagogique

Alternance d'exposés et d'échanges
Travaux en sous-groupe
Echanges post-formation

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation Quizz et auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Perfectionnement à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales)



Jeudi 11 décembre de 9h30 à 17h
et vendredi 12 décembre de 9h à 16h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Approfondir sur un plan pratique et théorique le modèle en 4 axes et tout particulièrement la question de l'« implication des personnes concernées dans la définition du problème et dans la recherche de solution » (axe 2 du modèle en 4 axes de Yann Le Bossé) ; ainsi que les principes transversaux au modèle : le caractère contextuel de l'agir et la nécessaire conjugaison des expertises
- Ancrer des compétences en matière « d'interactionnisme stratégique » : analyse systémique des enjeux des acteurs et négociation
- Perfectionner sa pratique de questionnement et ses connaissances pour résoudre des problèmes rencontrés dans l'activité professionnelle
- Mieux identifier les domaines d'application de l'approche : management d'équipe, dpa individuel et collectif, animation de projets partenariaux, gestion de conflits...



Programme

Jour 1 Matin

- › Retour sur les expérimentations menées sur le terrain suite à la formation « Initiation » de manière dynamique en lien avec les axes du modèle. Mise en évidence des freins et des leviers à la pratique.
- › Discussion à partir de textes d'expérience permettant de revisiter et d'ancrer le modèle en 4 axes de l'approche DPA-PC.

Après-midi

- › Ateliers d'analyse stratégique en sous-groupes. Entraînement au questionnement
- › Démarche d'action conscientisante : mise en lumière des compétences acquises, et des évolutions de posture professionnelle expérimentées, ainsi que leur effets sur soi, sur les personnes accompagnées, collaborateurs ou partenaires (selon le contexte des participants)

Jour 2 Matin

- › Ateliers d'analyse stratégique en sous-groupes. Entraînement au questionnement et démarche d'action conscientisante.
- › Travail en sous-groupes et apports sur l'axe 2 : « Implication des personnes concernées dans la définition du problème et dans la recherche de solutions » : en quoi l'approche centrée sur le DPA-PC enrichit et rend efficient la notion de « participation »

Après-midi

- › En sous-groupes, et en fonction des besoins exprimés, les thème de travail pourront être :
 - Approfondissement sur les spécificités du DPA collectif des personnes accompagnées pour les travailleurs sociaux
 - Approfondissement sur management et QVCT pour les cadres
- › Action conscientisante : appropriation de la démarche DPA : Tour de table oral sur ce que chacun retient de la session et ce qu'il peut tester.
- › Bilan de la formation (évaluation écrite individuelle et bilan oral collectif).

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Durée	2 jours de formation (13h)
Tarifs	420 € adhérent et non adhérent
Public concerné	Travailleurs sociaux, bénévoles, ou toute personne intervenant dans l'accompagnement
Pré-requis	Avoir suivi la formation initiale « initiation à L'approche DPA PC »
Pré-requis matériel	Aucun
Intervenant	Intervenantes, membres du Pôle Formation ANDA-DPA

Modalités d'évaluation des connaissances

Retour individuel en grand groupe sur les expérimentations menées depuis l'initiation. Echanges en groupe à partir des textes transmis. Fiche individuelle d'évaluation et bilan collectif le dernier jour.

Ce programme sera adapté aux besoins des participant.e.s au regard du programme de formation transmis, qui seront recensés, en amont de la formation, par questionnaire. Auto-évaluation des acquis

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Approche pédagogique

– Il s'agit d'une formation expérientielle : Une grande place est donnée au travail en demi-groupes pour permettre une réelle implication de chacun des participants (60mn par professionnel).

– Chaque participant sera amené à aider ses collègues en utilisant le modèle en 4 axes : en formulant des questions qui l'aideront à cheminer plutôt qu'à lui proposer d'emblée des solutions.

– La coanimation de deux intervenantes formatrices, qualifiées dans l'approche centrée sur le DPA PC, permettra d'accompagner deux sous-groupes : l'un concernant les expérimentations des cadres, et l'autre celles des travailleurs sociaux. Des débriefings en commun permettront de mutualiser les analyses et les acquisitions

Perfectionnement à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (équipes sociales)

Jeudi 11 décembre de 9h30 à 17h
et vendredi 12 décembre de 9h à 16h30

Paris



Programme

JOUR 1

matin :

- › Retour sur les expérimentations menées sur le terrain suite à la formation « Initiation » de manière dynamique en lien avec les axes du modèle. Mise en évidence des freins et des leviers à la pratique.
- › Discussion à partir de textes d'expérience permettant de revisiter et d'ancrer le modèle en 4 axes de l'approche DPA-PC.

après-midi :

- › Ateliers d'analyse stratégique en sous-groupes. Entraînement au questionnement
- › Démarche d'action conscientisante : mise en lumière des compétences acquises, et des évolutions de posture professionnelle expérimentées, ainsi que leur effets sur soi, sur les personnes accompagnées, collaborateurs ou partenaires (selon le contexte des participants)

JOUR 2

matin

- › Ateliers d'analyse stratégique en sous-groupes. Entraînement au questionnement et démarche d'action conscientisante.
- › Travail en sous-groupes et apports sur l'axe 2 : « Implication des personnes concernées dans la définition du problème et dans la recherche de solutions » : en quoi l'approche centrée sur le DPA-PC enrichit et rend efficient la notion de « participation »

après-midi :

- › En sous-groupes, et en fonction des besoins exprimés, les thèmes de travail pourront être :
 - Approfondissement sur les spécificités du DPA collectif des personnes accompagnées pour les travailleurs sociaux
 - Approfondissement sur management et QVCT pour les cadres
- › Action conscientisante : appropriation de la démarche DPA : Tour de table oral sur ce que chacun retient de la session et ce qu'il peut tester.
- › Bilan de la formation (évaluation écrite individuelle et bilan oral collectif)

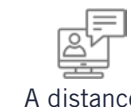
Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Les formations

LES FORMATIONS *«LES ESSENTIELS»*

Initiation à la Gestion locative adaptée



Mardi 11 mars

de 9h30 à 12h30

A distance

Lundi 13 octobre

de 9h30 à 12h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Définir la gestion locative adaptée et la précision de la notion « d'adaptée »
- Pouvoir mieux coordonner son activité de gestionnaire avec les autres pôles de sa structure
- Savoir identifier les formations, d'outils et de guides consultables sur le sujet de la Gestion locative adaptée
- Maîtriser les dispositifs relatifs à la sécurisation et à la gestion des impayés



Programme

- **Introduction : Tour de table**
 - › échange dynamique sur la vision de la Gestion locative adaptée
 - › définition de la Gestion locative adaptée : les différences entre Gestion locative et Gestion locative adaptée
- **Le poste de chargé de Gestion locative adaptée :**
 - › analyse des différentes missions et outils
 - › positionnement de la Gestion locative adaptée vis-à-vis des métiers de l'accompagnement social
- **Travail sur des cas pratiques : distinguer les rôles de Gestion locative adaptée et d'accompagnement social**
- **Sécurisation du parcours en Gestion locative adaptée : outils et procédures**
- **Ressources mobilisables**

Approche pédagogique

Approche interactive adaptée au distanciel Alternance d'exposés théoriques et pratiques, d'échanges collectifs et d'exercices en sous-groupe
Communication d'outils et ressources

Modalités d'évaluation des connaissances

Cas pratiques en sous-groupe
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Durée	0,5 jour de formation (3h)
Tarifs	110€ adhérents 140€ non-adhérents
Public concerné	Gestionnaires locatifs, chefs de service d'associations d'insertion par le logement souhaitant explorer les questions liées à la Gestion locative adaptée
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Professionnels de la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

Les politiques publiques de l'habitat et du logement

Mardi 25 novembre

de 9h30 à 16h30

A distance



Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'environnement et les acteurs des politiques de l'habitat et du logement des collectivités locales et de l'Etat
- Connaître les outils d'intervention disponibles et apprécier leur bonne mobilisation en fonction des contextes locaux
- Mieux appréhender son positionnement en tant qu'acteur du logement



Programme

- **Le cadre d'action au niveau national et local : acteurs des champs de l'habitat et du logement, répartition des compétences, cadre législatif et réglementaire**
- **Les principaux documents d'orientation au niveau local**
- **Les leviers d'intervention (réglementaires, financiers, etc.) en matière de production de logements, et particulièrement de logements sociaux, d'amélioration de l'habitat, de politiques sociales du logement**

Approche pédagogique

Apports théoriques et pratiques
Echanges d'expériences et de pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Quizz et exercices
Mises en situations
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Durée	1 jour de formation (6h)
Tarifs	150€ adhérents 200€ non-adhérents
Public concerné	Salariés d'associations du secteur du logement souhaitant mieux appréhender l'environnement et les outils de construction des politiques du logement (chargés de captation, chargés d'opération, etc.)
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Salarié.e de la Fapil disposant d'expériences variées auprès des acteurs de l'habitat

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Les outils de mobilisation du parc existant : intermédiation locative et Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Jeudi 4 décembre

de 9h30 à 16h30

A distance

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les outils concrets pour mieux mobiliser le parc existant
- Mieux appréhender l'intermédiation locative comme levier de mobilisation du parc privé
- Comprendre les spécificités et l'intérêt de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Programme

- **Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques en matière de mobilisation du parc existant**
- **L'intermédiation locative : principes de fonctionnement, financements, stratégies déployées au niveaux national et local, etc.**
- **La Maîtrise d'ouvrage d'insertion : spécificité de la MOI comparativement à la production par des bailleurs sociaux classiques, financement des opérations en MOI, gestion locative et accompagnement des ménages en MOI**

Approche pédagogique

Apports théoriques et pratiques
Echanges d'expériences et de pratiques

Modalités d'évaluation des connaissances

Quizz et exercices
Mises en situations
Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
formations@fapil.fr ou 0148050575

Durée	1 jour de formation (6h)
Tarifs	150€ adhérents 200€ non-adhérents
Public concerné	Techniciens ou élus de collectivités en charge des politiques de l'habitat, salariés d'associations qui souhaitent développer leurs activités
Pré-requis	Aucun
Pré-requis matériel	Disposer d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro. Télécharger Teams
Intervenant	Salariés de la Fapil : Chargée de mission Production de logement et chargé de mission AIVS®

Inscription

sur www.fapil.fr/nos-formations

Logement d'abord, enjeux et mises en œuvre

S'approprier le changement global de paradigme fondé sur le Logement d'abord. Une mise en contexte historique de cette notion et une initiation aux différentes approches promues par ce modèle : le rétablissement, l'empowerment, l'inclusion sociale, la réduction des risques et la pair-aidance.

Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 décembre

de 9h30 à 17h30

Paris

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux, les postures et les pratiques de l'approche Logement d'abord
- Identifier et s'approprier les enjeux d'un changement de paradigme centré sur le rétablissement, l'empowerment, l'inclusion sociale et la pair-aidance
- Promouvoir le savoir expérientiel des personnes accompagnées et des professionnels-les
- Réfléchir sur la posture des professionnels. Iles de l'accompagnement
- Agir sur les conditions favorables au déploiement du logement d'abord dans son association.
- Croisement des savoirs expérientiels, professionnels et académiques
- Brainstormings, exposés interactifs, mises en situation

Programme

Jour 1

- › Introduction de la formation, présentations et recueil des attentes
- › L'approche logement d'abord : un changement de paradigme dans l'accès au logement et l'accompagnement des personnes (perspective historique, caractérisation et enjeux contemporains).
- › La perspective du rétablissement expérientiel : porter un autre regard sur la santé mentale

Jour 2

- › L'empowerment et l'inclusion sociale, quels déterminants institutionnels et sociétaux ?
- › L'approche par les forces, d'une évaluation du déficit à la mobilisation des ressources

Jour 3

- › Comment reconnaître et soutenir la mobilisation des savoirs expérientiels dans l'accompagnement des personnes
- › Les outils d'auto-supports, un média au service de la non-coercition
- › Évaluation à chaud de la formation

Inscription sur www.fapil.fr/nos-formations

**12 places
maximum**



Durée	3 jours de formation
Tarifs	adhérents : 630€ non-adhérents : se rapprocher de la Fapil
Public concerné	Cadres, responsables sociaux et responsables de la gestion locative. Toutes personnes intéressées non-adhérentes : se rapprocher de la Fapil
Pré-requis	Aucun
Intervenant	Formateur professionnel et un formateur pair d'ALFAPSY

Evaluation

Avant l'action de formation :

- Questionnaire de recueil des attentes et des profils des apprenants et auto-évaluation des compétences.

Pendant l'action de formation :

- Tour de table d'actualisation des attentes et recueil des représentations de chacun sur le sujet traité.
- Évaluation en continue de la montée en compétence des apprenants selon des méthodes d'animations participatives (quiz, mises en situation, exercices, grilles d'observation, etc.).

À chaud :

- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des compétences.

À distance :

- Questionnaire d'auto-évaluation de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents avec le soutien de nos chargés de missions, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- Accompagner (accueillir, orienter et informer les personnes..)
- produire des logements de qualité et abordables
- et assurer une gestion locative adaptée.

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Avec le soutien : du Ministère chargé du logement ; de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) ; de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) ; et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

